

INTRODUCTION

Une population varie non seulement par accroissement naturel, positif ou négatif, mais aussi par des mouvements migratoires. P le Roy et BEAULIEU affirment que « la migration est un fait social des plus conformes à la nature et qu'elle est aussi ancienne que l'espèce humaine». C'est pour dire que le «phénomène migratoire» est omniprésent dans toute société humaine.

La migration comorienne à Madagascar mérite réflexion du fait à la fois de la différence socioculturelle entre ces deux communautés et de l'importance de la communauté comorienne jugée la plus importante parmi les communautés étrangères à Madagascar.

Ce phénomène de migration engendre automatiquement une rencontre de deux ou plusieurs cultures différentes et ce déplacement comorien vers la grande île n'échappe pas à la règle. Les Comoriens influencés en grande partie par la culture musulmane devaient cohabiter avec leurs hôtes malgaches d'une civilisation largement chrétienne. Edmond TYLOR a écrit en 1871 que «la culture ou la civilisation est cette réalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société ». Donc la rencontre de deux sociétés différentes implique logiquement ces rapports complexes qui se traduisent soit par une harmonie entre elles soit par un antagonisme ou une antipathie allant même jusqu'à la rivalité et la haine.

Concernant particulièrement le cas « Madagascar - Comores », le problématique peut être résumé dans cet article de Fanjanarivo SYMONETTE du DMD¹ lors de son entretien avec le chargé d'affaires de l'ambassade de la République Fédérale Islamiste des Comores M. Oussan Said Mohamed qui stipule que : « les Comoriens ne se sentent pas vraiment intégrés dans la société malgache surtout dans la capitale alors que les deux pays ont des relations de très longue date et que les Comoriens se considèrent comme des cousins des Malgaches. » Le chargé d'affaires a même avancé des exemples pour appuyer son argumentation :

¹ Dans les Médias Demain n°556 du 18/12/01

- Ils déclarent avoir été victimes de discrimination dans certains services publics
- Les étudiants comoriens doivent aussi payer le double ou même le triple des frais d'inscription versés par les Malgaches et ils ont beaucoup du mal à trouver des cités universitaires ou des logements adéquats contrairement aux étudiants malgaches dans l'Archipel.
- L'expression « Komorianina mitabataba » transmise de génération en génération et qui n'a plus sa raison d'être et influençant les propriétaires à refuser toute candidature comorienne pour une location de maisons ou d'appartements constitue une sorte de préjugé sans fondement majeur.
- La radio nationale comorienne diffuse des émissions et des informations en langue malgache alors que ce n'est nullement le cas à Madagascar.
- Aussi et surtout, beaucoup de Tananariviens, ont parfois tendance à prendre les Comoriens comme sujets de moquerie et de blague.

Est-ce que toutes ces affirmations sont-elles fondées ? Ou est-ce que c'est l'autre partie qui est difficile ?

Concernant l'union entre ces deux communautés, une simple observation nous permet de constater l'existence d'une sorte de «barrière» entre les deux camps. Presque pas d'union matrimoniale légale. La plupart des relations sont constituées par des concubinages. Le cas d'un mariage entre Merina et Comorien est quasi-inexistant. Serait-ce à cause de la non proportionnalité de l'offre et de la demande matrimoniales ? Ou encore est-ce l'appartenance religieuse qui implique cette situation ? Ou même la différence socioculturelle entre ces deux pays ? Ces obstacles sont-elles incontournables ? Existe-t-il d'autres facteurs ? Essayer d'analyser les fondements de ces affirmations et de répondre à ces nombreuses questions dans le but de dégager l'effectivité ou non de ces problèmes d'intégration et d'union constituent les objectifs de cette étude.

Avant d'aborder ces problèmes d'intégration, il est logiquement essentiel de dresser un aperçu général de la communauté comorienne à Madagascar tandis qu'une troisième partie sera consacrée à l'étude de l'union mixte.

CONCERNANT LA METHODOLOGIE

Représentation de l'échantillonnage :

Catégorie/genre	nationalité	sexé	confession	ethnie	profession	Situation matrimoniale	nombre
Jeune	comoriens	M	Musulman	Grand-Comorien	Chargé d'affaires	Marié	1
		M	Musulman	Anjouanais	Etudiants	Célibataires	5
		M	Musulman	Grand-comorien	Etudiants	Célibataires	3
		F	Musulmane	Anjouanaise	Etudiante	Fiancée	1
	malgaches	M	Catholique	Merina	Etudiants	Célibataires	2
		M	protestant	Merina	Etudiant	Célibataire	1
		M	protestant	Merina	Cadre	Fiancé	1
		M	protestant	Métis	Elève pasteur	Marié	1
		F	catholique	Côtière	Ménagère	célibataire	1
		F	Protestante	Métisse	employée	Fiancée	1
		F	Catholique	Merina	Etudiantes	Célibataires	2
Vieux	malgache	M	Protestant	Merina	Retraité	Marié	1
		F	Catholique	Métisse	Ménagère	Veuve	1
		M	Catholique	Merina	Employé	Marié	1
	comoriens	M	Musulman	Anjouanais	Petit commerçant	Marié	1
		F	musulmane	Anjouanaise	Ménagère	Mariée	1
Zanatany	comoriens	M	musulman	Mayottais	Gardien	Marié	1
	Double	M	Musulman	Anjouanais	Petit commerçants	Mariés	2

PROFIL DU COUPLE

Catégorie/genre	nationalité	sexé	confession	ethnie	profession	Situation matrimoniale	nombre
Couple 1	Comorien	M	Musulman	Anjouan	Etudiant	Concubinage	1
	Malgache	F	Catholique	Antakarana	Ménagère		1
Couple 2	Comorien	M	Musulman	Grand-comorien	Petit-commerçant	Marié	1
	Malgache	F	Catholique	Sakalava	Ménagère		1
Couples	Comorien	M	Musulman	Anjouanais	Stagiaire	Concubinage	1
	Malgache	F	Protestant	Métisse	Ménagère		1
Couple 4	Comorien	M	Musulman	Anjouanais	Etudiant	Concubinage	1
	Malgache	F	catholique	Antaimoro	Ménagère		1

NB : Les métis sont des gens à moitié Merina

Puisque les facteurs temps et moyens ne nous permettent pas de réaliser une étude véritablement quantitative, la recherche a été donc axée sur la qualité du résultat obtenu. Pour obtenir des informations riches, nous avons choisi d'entretenir avec diverses catégories aussi bien de la communauté comorienne d'Antananarivo que de la population tananarivienne. Nous avons procédé ainsi pour avoir beaucoup d'angles d'analyse et pour arriver à des résultats plus objectifs. Coté comorien, nous avons réussi à entretenir avec des migrants de longue date, des « zanatany » qui ont parfois des doubles nationalités. A cause de leur prépondérance numérique, la majorité des interviewés sont des étudiants provenant des quatre coins de l'Archipel. Nous avons aussi entretenu avec l'actuel chargé d'affaires de l'ambassade de la République Fédérale Islamiste des Comores en la personne de MOHAMED ABDOU MADI

En revanche, nous n'avons pas pu aborder quelques groupes de Comoriens entre autres les commerçants, les opérateurs économiques, les vacanciers, les personnes en quête des soins médicaux, les clandestins, qui pourront malheureusement apporter des visions différentes concernant ces problèmes d'union et d'intégration.

Concernant la population tananarivienne, les entretiens ont concerné seulement des individus des confessions catholiques et protestantes provenant de la capitale et des côtes. Il nous manque donc des apports idéologiques importants provenant des gens d'autres confessions. Ensuite nous avons eu une discussion avec un élève pasteur du nom de Herinirina RASAMIMANANTSOA qui poursuit ses études au collège théologique d'Ivato. L'entretien s'est articulé surtout sur la position de l'église chrétienne concernant les alliances extra-confessionnelles.

Aussi, pour avoir plus d'informations, nous avons questionné quelques couples « malgacho-comoriens » en analysant le fonctionnement de leur ménage, leurs problèmes rencontrés, leurs projets d'avenir, Notons que trois femmes parmi les quatre couples que nous avons l'occasion d'aborder proviennent des régions côtières de l'île tandis qu'une seule est à moitié Merina.

Problèmes rencontrés au cours de l'enquête

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-haut, certaines catégories de la population comorienne n'ont pas pu être écoutées pour des raisons diverses. A cause de leurs fréquents déplacements, les commerçants et les opérateurs économiques sont très difficilement joignables et ceux que nous avons la chance d'aborder déclarent n'avoir pas le temps à nous consacrer prétextant toujours des activités urgentes à régler.

Lors de notre visite au service de l'émigration du ministère de l'intérieur d'Anosy, primo, nous avions réellement l'occasion d'approcher de ces « intermédiaires » qui s'occupent des formalités administratives concernant l'obtention des visas de séjour et le déplacement en France, mais ces gens-là refusent catégoriquement de nous parler redoutant vraisemblablement une enquête policière ; secundo, la démarche consistant à octroyer des statistiques concernant les ressortissants comoriens à Madagascar, a été infructueuse à cause de la lenteur administrative et de la complexité des formalités . La demande que nous avons déposée depuis le mois de décembre n'a pas encore été considérée. Nous avons même allé voir le chef de service qui nous a répondu que la requête doit encore parcourir beaucoup de services et qu'il a fallu l'approbation de son supérieur hiérarchique.

Presque le même cas auprès de l'ambassade : du fait de nombreux départs et entrées clandestins des ressortissants comoriens à Madagascar et à cause des va-et-vient quotidiens difficilement « recensables », le chargé d'affaires ne pourrait qu'estimer le nombre des comoriens à Madagascar. Il a annoncé lors de l'entretien que : « *De par la proximité de ces deux pays et la défaillance des contrôles aux deux frontières, il est pratiquement impossible d'avancer des chiffres exacts sur le nombre de la population comorienne à Madagascar. En plus il y a des gens de double nationalités qui faussent le calcul. Donc si vous débarquez maintenant à l'ambassade me demandant combien des Comoriens j'ai enregistré, je ne pourrai pas vous donner satisfaction. Même cas si vous allez au service de l'émigration à Anosy, le nombre des ressortissants comoriens qui ont fait délivrer des visas ne correspond jamais à la vraie réalité du fait des entrées et sorties clandestines qui s'opèrent dans le pays* »².

Concernant l'INSTAT, les données disponibles sont celles de 1994, et il fallait attendre le recensement général de la population prévu en 2005 pour obtenir le nombre actuel des ressortissants étrangers à Madagascar.

Pourtant, nous avons réussi à avoir quelques estimations statistiques en conjuguant les données chiffrées disponibles dans des ouvrages du PNUD, dans l'annuaire des pays de l'Océan indien et dans d'autres ouvrages avec les données de l'INSTAT et de l'ambassade. Concernant les entretiens, le plus difficile c'est de gagner la confiance des interviewés dont la plupart se montrent très prudents au début ; mais à force d'alimenter la conversation, beaucoup se décident à nous parler sincèrement.

² ABDOU MADI (M), chargé d'affaire à l'ambassade de la République Fédérale Islamiste des Comores

Première Partie **APERÇU GENERAL DE LA COMMUNAUTE COMORIENNE A MADAGASCAR.**

Il est vrai que la communauté comorienne de Madagascar est d'une importance non négligeable. En fait, elle forme avec les autres musulmans (indiens, pakistanais, arabes,) une sorte de communauté religieuse de poids considérable socio économiquement et culturellement.

D'abord, l'historique de la relation Comores - Madagascar va nous permettre de mieux analyser les rapports sociaux entre les deux pays voisins géographiquement et plus particulièrement le déroulement de leur cohabitation à Madagascar

Ensuite les données générales concernant la population comorienne va mettre en évidence l'évolution et l'importance de cette communauté dans la grande île.

Chapitre I HISTORIQUE DE LA RELATION COMORES – MADAGASCAR

Cette relation est marquée par trois (03) phases bien distinctes :

- la période « sultanique » comorienne pendant laquelle a eu lieu le recours à des mercenaires malgaches suivie de l'invasion des Comores par les pirates malgaches durant l'ère de l'esclavagisme constitue la première étape de la relation.
- Madagascar et les îles Comores sont ensuite placés sous le régime du protectorat français avant 1960, date de l'indépendance de la République de Madagascar.

- Ensuite, d'autres événements plus ou moins importants se sont succédés après cette indépendance malgache entre autres les émeutes anti-comoriennes en Majunga en 1976 qui ont laissé une ombre sur cette relation historique entre ces deux peuples les plus afro-asiatiques du monde.

SECTION I : AVANT LA COLONISATION

Notons tout d'abord que la conquête de Madagascar et des îles Comores remontait déjà au IX^{ème} siècle. Pierre VERIN a écrit en 1967 que « *les derniers siècles du premier millénaire de notre ère voient l'installation de nombreuses colonies « arabes » dans la partie occidentale de l'océan Indien*³ ».

Trois (03) raisons principales pouvaient expliquer cette « ruée » vers l'Océan indien :

La « voie sabéenne » et le commerce : le courant marin qui relie les côtes orientales de l'Afrique avec l'Asie du Sud- Est et que les géographes appellent « la voie Sabéenne » favorise l'arrivée des Asiatiques (Arabes et Indonésiens) aux côtes de l'Océan Indien avec les échanges commerciaux qui s'y rattachent.

- Les déchirements religieux de l'Islam qui poussent les sectes vaincues (jugées hérétiques) à s'exiler et à réfugier sur les côtes africaines et malgaches.

Les querelles politiques du moment entraînant des importants mouvements migratoires.

³ **VERIN** (P) *Arabes et Islamisés à Madagascar et dans l'Océan indien, service général de l'information de la République Malagasy. Centre d'Archéologie de la faculté des lettres et des Sciences Humaines de l'université de Madagascar).*

C'est ainsi que GUILLAIN⁴ explique l'arrivée des premières arabes qui fondèrent Nosy -Langani et Nosy Boina à Madagascar.

Aussi, en s'installant sur les côtes africaines, ces « Arabes » se métissaient et créèrent cette civilisation « swahilie », culturellement islamique dont les participants appartiennent surtout au fonds racial africain.

Il est donc probable que ce sont ces swahilis qui s'établirent sur les côtes malgaches puisqu'en Afrique, l'existence des généralogies remontant jusqu'en Arabie, en Irak, ou en Perse présume bien cette situation. Mais en réalité, rien n'est encore sûr et le mystère du peuplement de la grande île reste encore aujourd'hui l'une des plus belles énigmes de Madagascar. Ni l'archéologie, ni la géologie, ni la paléontologie n'ont pu apporter de réponse précise à cette question. Une chose est quasiment certaine : l'homme n'est pas né à Madagascar L'île a été séparée de ses voisines au milieu de l'ère tertiaire c'est à dire bien avant l'apparition de l'espèce, humaine en Afrique et en Asie. Pour l'instant, on n'a retrouvé ni ossements humains ni gisement de pierres taillées ou polies, ni objets en bronze : aucune trace de civilisation primitive propre à l'île. Ces constatations vont à l'encontre de la tradition orale qui fait état d'une étrange peuplade aborigène de Pygmées à peau blanche, les « *Vazimba* ».

La science quant à elle ouvre une piste : le site le plus ancien actuellement répertorié à Irodo dans l'extrême Nord du pays, renfermait des débris de poterie et des vestiges d'habitation en bois datés, selon la méthode de carbone 14, aux alentours de 970 après Jésus Christ⁵. Il apparaît donc que l'homme a atteint l'île à une période antérieure, par voie maritime et qu'il connaissait déjà la poterie et le fer.

⁴ GUILLAIN (C) *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, Paris 1845

⁵ Geoffroy MORHAIN-Madagascar- Guides bleus- évaison -Hachette- Paris 1997

Les îles de l'archipel comorien furent ensuite facilement intégrées dans la civilisation swahilie tandis qu'à Madagascar, ces « islamisés» avaient visité toutes les côtes et que des comptoirs très nombreux ont été installés entre Maintirano et le Cap Masoala. Pour Madagascar, l'étude du pays, de ses habitants, de leurs coutumes et de leurs techniques mettent en évidence une double origine africaine et indonésienne. Les populations, dans leurs diversités, témoignent de cette dualité.

C'est ainsi que dans l'Imerina, les membres de certaines castes très pures Andriana et Hova sont de type asiatique, proche de Javanais, tandis que les « Bara » du plateau méridional ressemblent comme des frères aux « Bantous » de la côte Est de l'Afrique. Mais, dans l'ensemble, c'est la mixité qui caractérise les individus des dix huit «tribus» de l'île: le malgache n'est donc ni un africain, ni un asiatique, mais un métis.

Aux Comores, la culture « swahilie » domine largement et l'origine asiatique est moins perceptible.

Donc, Madagascar et les îles Comores ont tous les deux plus ou moins un même passé historique marqué essentiellement par l'implantation de ces Asiatiques.

Des archéologues ont affirmé que les Nordistes malgaches ont eu le premier contact avec les Mayottais depuis le IXème siècle alors que des historiens avancent l'idée selon laquelle les deux pays ne se sont mis en relation qu'à partir du XVI^{ème} siècle avec la migration des Sakalava vers les îles Comores. Cette pluralité d'affirmations s'explique aisément par la différence des méthodes d'investigation propres à chaque discipline. Mais le mieux serait de tenir compte de la théorie du professeur Gilbert R. RATSIVALAKA⁶ qui stipule que « *les colonisateurs ont parfois tendance à abuser de la tradition orale pour réaliser l'histoire de Madagascar à leur profit, la biaiser pour ne pas ternir leur image d'exploitant* ». C'est une recommandation d'avoir une vision objective et plus scientifique de l'histoire de Madagascar.

⁶ R. RA'KIVALAKA (G) *Propositions pour une nouvelle problématique et approche de l'histoire moderne de Madagascar* Mananjara Avril 1995

Les citoyens doivent détenir cet esprit critique qui remet en cause de façon intelligente et scientifique la version historique du moment et qui ne permet pas de gober bêtement tout ce qu'on raconte. Comme exemple, il a cité l'utilisation aveugle du « Tantaran'ny Andriana » du Révérend Père Callet comme le seul livre véridique reflétant la vraie réalité alors que cet ouvrage a été conçu seulement avec la vision européenne de l'histoire et intentionnellement pour être saisi à la fois subjectivement par les occidentaux et par les dirigeants malgaches. Aussi, la manque de logique est manifeste dans le « Tantaran'ny Andriana » où « *Il n'y a question que de gloire d'Andrianampoinimerina* ».

Ensuite, ce contact Comores-Madagascar s'est développé par la fuite des chefs locaux malgaches vaincus lors des luttes intestines entre malgaches vers les îles Comores. Ces « fuyards » se sont rendus à l'île Mayotte (ANDRIANTSOLY) et à Mohéli (RAMANETAKA), se sont mélangés avec leurs hôtes et se font automatiquement naturaliser comoriens.

Dans l'archipel, les guerres internes entre roitelets pendant la période sultanique ont provoqué le recours à des mercenaires malgaches qui vont découvrir la richesse en homme et en biens ainsi que la faiblesse de la défense comorienne. Le XVIII^{ème} siècle a été alors la période des invasions malgaches aux Comores : des pirates malgaches souvent Betsimisaraka ont attaqué l'archipel, pillé les biens, violé les femmes et réduit la population en esclavage.

Ainsi, sur ce phénomène, GUILLAIN et RATSIVALAKA s'accordent à reconnaître l'histoire de RASSARIKI, un mercenaire malgache qui a réussi à secourir le Sultan AHMED de Domoni et qui est reconduit en boutre sur la côte de Sambirano en guise de récompense par des marins Anjouanais. Bon navigateur, il a étudié les techniques des marins, noté la position du soleil et des étoiles et se sentait capable de revenir sans guide aux Comores. Et c'est la flambée massive du prix des esclaves, résultat du développement de la production sucrière au XVIII^{ème} siècle qui le poussait à organiser avec ses compatriotes une expédition dans l'île d'Anjouan. Des activités analogues ont été aussi réalisées par des descendants des pirates associés à des populations locales et guidés par les Antalaotse (ce sont des gens des anciens échelles musulmanes de l'ouest).

A Sainte Marie, ancien fief des pirates Betsimisaraka, l'événement est prouvé par l'existence des « Antagoziza » et « Antamaore » qui sont des descendants des anciens esclaves comoriens capturés à Ngazidza ou Grande Comore et à Maoré ou Mayotte.

Ces invasions ne prendront fin qu'à l'arrivée des français, appelés semble-t-il pour défendre les Comores des agressions extérieures. Cette situation marque le point de départ de la colonisation de l'Archipel, phénomène que nous allons aborder dans lignes qui suivent.

Section II : HISTORIQUE DE LA RELATION COMORES - MADAGASCAR SOUS LA COLONISATION ET APRES L'INDEPENDANCE DE MADAGASCAR :

L'insécurité occasionnée par les invasions malgaches conduira les sultans comoriens à recourir au protectorat français prélude à la colonisation de l'Archipel dès 1843. Ce système de protectorat en mettant fin aux invasions extérieures et aux guerres intestines a permis à la population de se développer progressivement.

La colonisation de l'Archipel s'effectue en trois (03) temps :

- La première phase est constituée par la prospection de la marine française en quête de bon mouillage suite au traité de Paris de 1817 qui pousse la métropole à quitter l'Océan indien sauf l'île Bourbon (La Réunion). Mayotte a cédé son île à la France le 25 Avril 1841 suivie de la reine de Nosy-Be TSIOMEKO en 1880⁷ .

La deuxième phase concerne l'installation des aventuriers qui signent avec les sultans des traités privés d'exploitation sociale. C'est le cas par exemple de Léon HUMBLOT qui a passé un accord commercial avec le sultan Thibé SAID ALI en vue de l'implantation de sa société SCGC (Société Coloniale de la Grande Comores).

⁷ *Histoire et archéologie de Comores, Sépia 1997*

- Le troisième, moment coïncide avec le stade temporaire des protectorats officiels français passés séparément île par île (1886) à la décision d'annexion. Le décret du 23 juillet 1896 supprima le gouvernement de Mayotte et rattacha les possessions françaises des Comores à la Réunion. L'Archipel fut ensuite rattaché au gouvernement général de Madagascar en 1908 avant d'être déclaré colonie française par la loi *de* 25 juillet 1912. La loi du 09 mai 1946 a détaché les Comores de Madagascar en leur attribuant le statut de territoire français d'Outre- Mer⁸.

Comme partout ailleurs, les colons s'accaparent les meilleures terres et exploitent indigneusement les autochtones. Ils s'appauvrissaient petit à petit et leurs conditions de vie deviennent de plus en plus misérables. Des mouvements de rébellion se sont constitués comme en témoigne l'événement de 1856 sans doute le plus radical. Ces comoriens sont donc une deuxième fois obligés de rejoindre Madagascar ou l'Afrique de l'Est (Zanzibar Tanzanie) indépendamment de leurs volontés évidemment mais n'ayant pas d'autres choix.

Ces migrations se sont intensifiées ensuite par suite des obligations coutumières de « Ndola Nkoo » ou grand mariage, pratique traditionnelle longue et coûteuse qui affecte le pays surtout la grande Comores. Ainsi, le Comorien naît avec le système du « anda na mila » (Coutumes et traditions) grandit et meurt avec, il ne peut en aucun cas se soustraire de ses devoirs coutumiers et traditionnels souvent très coûteux au risque de se faire exclure de la société. C'est une sorte de « dette sociale » qui lui permet d'asseoir son statut au niveau de la société.

C'est un phénomène social total comme Marcel MAUSS le précisait dans son étude sur le don. C'est le « Potlatch » même dans la mesure où l'échange concerne l'individu la famille et toute la communauté villageoise. On y a décelé une obligation de donner de recevoir et de rendre. Et selon LEVI-STRAUSS, « les hommes s'échangent des biens ou plus exactement se donnent des biens. Cette pratique les rend redéposables les uns envers les autres et renforce les liens sociaux »

⁸ *Annuaire des pays de l'Océan indien*

⁹ LEVI-STRAUSS (C) *l'identité* Grasset et Fasquelle Paris 1975

Puisque les coutumes et traditions jouent un rôle très important pour eux, les induisent parfois à mobiliser toutes leurs ressources à des dépenses ostentatoires, ils sont donc obligés de chercher fortune ailleurs et Madagascar servait d'eldorado économique avec ses usines et ses sociétés coloniales. A l'époque, les Comoriens représentaient à eux seuls 33,23% des étrangers présents à Madagascar derrière les Français qui constituaient les 48,31%. Ils étaient employés dans le gardiennage, comme main d'œuvre non qualifiée, planton, ... avant d'établir un petit commerce de pistaches, brochettes, coco et dérivés,...

L'indépendance de Madagascar avec le système de « préférence nationale » et l'annulation de certains priviléges transformant les Comoriens en citoyens de seconde zone diminuent le flux vers la grande île obligeant ceux qui sont déjà établis à plier bagages et les chercheurs de fortune à choisir d'autres destinations comme la Réunion ou l'Hexagone. Sept années après l'indépendance de Madagascar, la communauté comorienne estimée à 46 380 personnes en 1957 était évaluée à 36.875 têtes en 1967 soit une diminution de 9.505 individu en une décennie¹¹.

Nous avons évoqué ci-dessus que l'émigration comorienne à Madagascar avant la colonisation s'est effectuée par suite de manque de terres, de la baisse de prix des produits agricoles, du sous emploi et du chômage.

Mais après l'indépendance, la grande île n'attirait plus la main d'œuvre comorienne du fait de la préférence nationale et les difficultés économiques rencontrées par les sociétés ou les usines coloniales. L'offre d'emploi avait diminué et les perspectives d'épargne en vue d'un retour au pays s'envolaient.

10 *L'archipel des Comores, cahiers d'Outre-Mer 2, Bordeaux, janv-mars 1953*

11 GUKNIER (N.J) *les chemins de l'Islam à Madagascar, collection repères pour Madagascar et l'Océan indien, l'harmattan Paris 1994*

Section III. PHASE SOMBRE DES RELATIONS MADAGASCAR - COMORES

(1975-1986) :

Le mouvement pour l'indépendance des Comores se fût nettement constaté en 1968. La contestation des résultats du référendum de 1974 ainsi que le « laxisme » des Français ont entraîné la proclamation unilatérale de l'indépendance des Comores en 1975. Le gouvernement ABDALLAH a été renversé par un coup d'état un mois à peine après sa mise en place et a été ensuite remplacé par celui du Prince Saïd Mohamed Djaffar substitué à son tour après l'expiration de son mandat par le Délégué à la Défense, le socialiste ALI SOIHLI. Ce dernier avait lancé un projet de réforme fondamentale en insistant sur la lutte contre l'obscurantisme coutumier qu'il juge défavorable au développement et sur l'octroi du pouvoir aux jeunes, aux femmes, aux travailleurs et ceci pour freiner les départs massifs des émigrants vers d'autres pays. La redistribution de terres à cultiver à ceux qui n'en possédaient pas, la dénonciation des dépenses « *ostentatoires* » prévues pour les enterrements et les grands mariages, la création de moyens d'information, la décentralisation de l'administration sont autant de dispositions prises par son gouvernement. Notons ici que la grande Ile a connu à peu près le même sort en 1975 avec le régime Ratsiraka et son « *livre rouge* ». Cette révolution socialiste comorienne avec les impératifs qu'elle engendre s'est alors coïncidée avec les événements de Majunga en 1975.

Ainsi, suite à une querelle entre famille malgache et voisins comoriens, des émeutes généralisées se sont éclatées, des pillages, des profanations, des meurtres ont été perpétrés et les morts se comptaient par centaine. Le gouvernement de SOIHLI décidait alors le rapatriement et la réinsertion sociale des rescapés comoriens, manœuvre qui aurait coûté très chère à la caisse de l'Etat. Ces événements ont donc suscité la suspension ou même la rupture de la relation entre ces deux pays, font raviver chez certains Comoriens les rancœurs laissés par l'invasion malgache lors de l'ère esclavagiste et accentuaient l'hostilité envers les Malgaches.

La réconciliation initiée par la commission de l'Océan Indien (C.O.I) et réalisée avec les efforts de deux gouvernements réciproques a été effectuée à partir de 1987. Après, les îles

Comores et Madagascar coopèrent dans presque tous les domaines (politique, économique, socioculturel) comme en témoigne l'engagement de l'Etat malgache dans la recherche des solutions sur la crise politique comorienne de 1995 ainsi que la tenue de la conférence internationale sur la crise séparatiste Anjouanaise à Antananarivo en avril 1999.

Aussi, l'importance du flux des exportations des produits malgaches vers les Comores ainsi que l'augmentation régulière des effectifs des étudiants comoriens dans les différents établissements d'enseignement supérieur de la capitale sont autant des situations qui nous permettent de reconnaître l'évolution positive de ces relations.

Chapitre II INFORMATIONS GENERALES SUR LA POPULATION COMORIENNE D'ANTANANARIVO

Suite aux difficultés rencontrées par les Comoriens lors de la dispersion des colons du fait de l'indépendance malgache, et des moments de la préférence nationale, suivies après par l'événement tragique de Majunga, une entente se fait de plus en plus constater après une décennie de rupture plus précisément vers la fin des années 1980.

Pourtant, les émigrants comoriens changent de personnage et les données statistiques que nous disposons vont nous aider à mettre en évidence cette situation. Ensuite, nous allons analyser les diverses catégories des comoriens présents dans la ville des milles ainsi que leurs activités socio-économiques.

Section I. DONNEES STATISTIQUES

REPARTITION PAR REGION DE LA POPULATION COMOIRENNE A MADAGASCAR

	1957		1960		1972		1994		2004	
PROVINCES	EFFECTIF	%								
ANTSIRANANA	15.943	34,28	13.248	26,8	18.828	42,88	3146	13,81	37.481	46,12
ANTANANARIVO	814	1,75	1.161	2,34	3297	5,57	1581	6,92	29.703	36,55
MAHAJANGA	27.521	59,14	32.948	66,66	19.459	44,69	497	2,18	2397	2,95
TOLIARY	965	2,07	899	1,81	1.180	2,71	366	1,60	2536	3,12
TOAMASINA	1.249	2,58	1.046	2,11	901	2,06	172	0,75	7842	9,65
FIANARANTSOA	1ND	-	125	0,25	380	0,87	57	0,25	1308	1,61
ENSEMBLE	46.492	100	49.426	100	44.045	100	22.847	100	81.267	100

Source : - GUENIER (N.J) les chemins de l'Islam à Madagascar, collection repères pour Madagascar et l'Océan indien, l'harmattan Paris 1994

- INSTAT Recensement 1994

- Ambassade de Comores

Le tableau nous montre clairement une diminution spectaculaire de l'effectif des Comoriens à Madagascar entre 1972 et 1994. Deux explications peuvent être apportées à cette situation : l'avènement du régime socialiste malagasy et les événements de 1976. Après la grève de 1972, le gouvernement de TSIRANANA a été substitué par celui de RATSIRAKA avec son régime socialiste. Les intérêts de la France sont tous mis au tapis et l'Etat a commencé la « nationalisation » dans presque tous les secteurs. Ainsi, les Comoriens ont perdu quelques avantages suite à la « préférence nationale » qui gagne petit à petit du terrain. Beaucoup des travailleurs ont donc été forcés de plier bagages soit pour retourner aux Comores soit pour trouver d'autres destinations. Mais en plus, l'événement tragique de 1976 avec des centaines des morts et le rapatriement des milliers des Comoriens constituent la véritable origine de cette diminution numérique des effectifs des Comoriens dans la grande île

Section II CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION COMORIENNE D'ANTANANARIVO

Comme nous l'avons déjà évoqué à maintes reprises, les Comoriens qui viennent ici à l'heure actuelle ne sont plus ces gens illettrés en quête d'emploi en vue d'une perspective d'épargne destinée aux obligations traditionnelles et coutumières. L'analyse de cette communauté va ressortir l'existence de huit (8) catégories bien distinctes :

D'abord, les « Zanatany » constitués principalement par les descendants des travailleurs coloniaux qui ont réussi à suivre leurs patrons lors de la fin de la colonisation. Ces gens n'ont plus aucune attache dans l'archipel et se considèrent comme des Malgaches. Ils parlent la langue malagasy et vivent comme eux. D'ailleurs, 64 % des Comoriens qu'ils vivent à Madagascar ou aux Comores parlent la langue malgache, (source : DMD n° 556 du 18/12/01) Ils sont majoritairement concentrés dans les bas quartiers d'Isotry et d'Andavamamba mais aussi dans des zones périurbaines.

Ensuite viennent les « Métis », individus souvent de double nationalités, résidants à Antananarivo, pouvant librement exercer leur droit de vote aussi bien à Madagascar qu'aux Comores et ayant une culture « mixte » résultat de leur double origine .

Ensuite viennent les rescapés de l'événement de 1976 qui ont réussi à rejoindre leurs familles dans la capitale et pour y être en sécurité.

Mais la plupart des comoriens d'Antananarivo sont des étudiants et leur nombre ne cesse de s'accroître ces temps-ci. La dernière estimation était celle donnée par l'association des étudiants comoriens lors de leur « sit-in » devant leur ambassade le 17 mars 2004 et qui fait état autour de 3000 étudiants dont plus de 2000 sont à Antananarivo. Ce sont normalement des jeunes étudiants en quête d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. Comme nous l'avons vu auparavant, leur pays ne dispose d'aucunes infrastructures leurs permettant de réaliser leurs ambitions. Les îles Comores n'ont ni université ni institut professionnel adéquat.

L'évacuation sanitaire constitue aussi une des raisons de leur déplacement à Antananarivo puisque les infrastructures médicales et les personnels qualifiés y font aussi défaut. Ainsi, bon nombre de comoriens débarquent à Ivato pour des raisons médicales.

Des opérateurs économiques comoriens aussi viennent régulièrement à Tana pour leurs activités. Il s'agit entre autres des importateurs et des commerçants. Ces derniers temps, de nombreux hommes d'affaires comoriens ont investi dans l'achat des bœufs qu'ils expédient ensuite aux Comores. Ce pays musulman est un grand consommateur de viande bovine. Son relief géographique trop accidenté ne lui permet pas d'élever des bœufs. Il importe toute une gamme de produit de Madagascar dont les arts malagasy et le bois. L'actuel chargé d'affaires a fait remarquer que 30% de la superficie du grand marché de Moroni sont réservés aux commerçants malgaches.

La grande île est aussi le pivot de deux qui veulent s'envoler pour la France. Animés par l'obsession d'aller en France dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, ils quittent les Comores pour s'installer provisoirement et attendre le temps qu'il faut pour réunir les papiers nécessaires. Nous avons déjà évoqué l'existence des «agences clandestines» qui s'occupent de toutes les démarches indispensables moyennant des sommes plus ou moins importantes.

D'ailleurs, tout le monde a pu remarquer la recrudescence des usages de faux à Madagascar et la déclaration américaine selon laquelle notre île bien aimée figure parmi les plus vulnérables en matière d'attentat terroriste ne dit pas le contraire.

La dernière catégorie est formée par les vacanciers. A cause de la proximité géographique, l'existence de nombreuses familles comoriennes d'accueil ainsi que la similitude socioculturelle de ces deux pays, Madagascar figure parmi les destinations privilégiées de Comoriens pour les vacances.

Deuxième partie : LES PROCESSUS D'INTEGRATION DES

COMORIENS A ANTANANARIVO

Dans les pays occidentaux les problèmes d'insertion, d'assimilation, de participation et d'intégration des individus sont beaucoup plus présents aiguisés par les oppositions « gauche - droite ».

La percée progressive de l'extrême droite en France par exemple, avec la montée des tensions liées aux problèmes de l'immigration ne cessent, depuis une décennie, d'alimenter un vif débat sur la manière de promouvoir une cohabitation plus harmonieuse de toutes les composantes de la société, et d'éviter qu'un nombre croissant d'habitants, citoyens ou non soient écartés ou incités au « communautarisme ».

Le Haut Conseil à l'Intégration (HCl), organisme ayant pour mission de réfléchir sur ces questions en France à défini l'intégration « *non seulement comme une sorte de voie moyenne entre l'assimilation et l'insertion, mais comme un processus spécifique : par ce processus, il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité. Sans nier les différences en sachant les prendre en compte, sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent afin, dans l'égalité des droits et des obligations, de rendre solidaires les différentes composantes ethniques et culturelles de notre société et de donner à chacun quelle que soit son origine, la possibilité de vivre dans cette société dont il a accepté les règles et dont il devient un élément constituant*

¹² »¹²

Il importe ainsi de ne pas reconnaître à des communautés constituées des droits collectifs qui les figent et les cloisonnent, ce qui constituerait un risque grave de ségrégation.

¹² HCl pour un modèle français d'intégration, la documentation française 1991.

L'intégration peut être accompagnée voire soutenue par des solidarités activement entretenues entre des personnes de même origine mais elle doit rester fidèle à une conception qui récuse la juxtaposition multi - culturelle de minorités, l'institutionnalisation de « communautés » dotées de statuts particuliers. Toutefois on peut opposer le modèle français qui repose sur l'assimilation au type anglo-saxon qui intègre les communautés dans le respect de leurs différences. Dans le premier, le lien communautaire doit disparaître au profit d'un lien de citoyenneté, autrement dit et pour emprunter le langage de DURKHEIM, « *la solidarité mécanique doit laisser place à la solidarité organique* ». Ce choix peut être qualifié de progressiste dans la mesure où il fonde la citoyenneté sur la volonté de s'identifier à un projet commun et non pas une appartenance ethnique.

A Madagascar comme dans tous les pays en développement, ces problèmes d'assimilation et d'intégration ne constituent pas une grande préoccupation des décideurs politiques mais ils touchent quand même quelques couches sociales.

Après l'indépendance et surtout durant cette crise socio-économique qui provoque l'exclusion des immigrés comoriens, le débat sur l'insertion sociale et l'intégration a été lancé. Dans cette situation et surtout dans les pays économiquement avancés, l'immigration comme le disait Philippe Bernard à tôt fait de « *symboliser l'irruption de la moitié pauvre de la planète dans une société d'abondance menacée mais convoitée, aiguisant la tentation universelle de faire de l'autre le bouc émissaire de ses propres malaises* »¹³. La crise a redonné de l'audience aux discours de l'après indépendance liant immigration et chômage des Malgaches faisant croire à certains que les étrangers prennent le travail des nationaux comme le martèle souvent l'extrême droite française. Cette fausse évidence masque un projet d'exclusion des étrangers, grosse menace pour la démocratie et on peut même dire qu'elle a été un prélude à la « boucherie » dont les immigrés comoriens furent victimes en 1976.

Ce n'est nullement le cas si l'on constate que le dynamisme de certains secteurs et le maintien de certaines activités en France reposent sur la présence de main d'œuvre étrangère et que la situation se pose différemment concernant la communauté comorienne et la population Merina.

13 BERNARD (P), *l'Immigration, le monde* édition Marabout 1994)

L'enquête que nous avons menée dévoile une relation quasi-stable entre ces deux communautés. Les deux parties n'affichent aucune hostilité l'une vis - à vis de l'autre et s'accordent à reconnaître que la cohabitation ne pose aucun problème majeur.

Toutefois, et comme « personne n'est parfait » selon cet adage français, des réserves sont émises réciproquement par les deux camps. L'un évoque une situation de rejet et d'exclusion tandis que l'autre déplore une attitude de manque d'adaptation.

Chapitre I RELATION FAVORABLE ET COHABITATION NORMALE

Notons à l'avance, que l'objet de cette étude n'est jamais de provoquer personne ou d'insinuer des critiques malveillantes. Il s'agit juste d'une recherche sociologique destinée à contribuer à une meilleure harmonisation de la relation entre ces deux mondes cousins historiquement mais différents sur le plan socioculturel.

Les entretiens que nous avons effectués avec des ressortissants comoriens comme avec des Tananariviens ainsi qu'en compagnie des couples mixtes font tous ressortir cette stabilité de la relation à Antananarivo.

Section 1 PERCEPTION DE LA COHABITATION PAR LA COMMUNAUTE COMORIENNE :

Même si la majorité de ceux que nous avons abordés reconnaissent une « cohabitation normale », le degré de satisfaction diffère selon le statut de l'interviewé. Quand nous avons posé cette question à des Comoriens : Se sentiez-vous réellement intégré(s) dans la société malgache ? Les réponses diffèrent selon les catégories des enquêtes.

REPONSES	FAVORABLES	"A,	AMBIVALENTES	%	DEFAVORABLES	%
<i>Zanatany</i>	3	100				
<i>Etudiants</i>	2	22.22	5	55.55	2	22.22
<i>Vieux</i>	9 A-	100				
<i>Couples</i>	2	50	1	25	1	25

Comment vous sentez-vous à Madagascar ?

A cette question, ils sont 31 % à répondre qu'ils se sentent parfaitement « *bien* » à Madagascar contre 44,5 % à déclarer se sentir « *moins bien* ». Seulement 24,5 % des personnes interrogées ne se sentent « *pas bien du tout* » à Madagascar. Ce sont généralement les immigrés des années 50 qui déclarent se sentir parfaitement bien. On sait que la vie que mènent ces gens n'est pas à envier mais n'ayant pas du toute l'idée de rentrer, ils préfèrent répondre ainsi pour montrer leur attachement à la Grande Ile.

Un vieil homme de 64 ans nous a confié que : « *je me sens bien ici à Madagascar. C'est ici le chez-moi. Ici, je vis comme je veux et j'ai jamais de compte à rendre à personne. Aux Comores, le « harihari » ou le « on dit » me gêne beaucoup et il suffit d'un rien et tout le monde se met de bouche à l'oreille. C'est comme ils n'ont jamais quelques choses à faire que ça. Ici, j'ai vécu pas mal de situations mais je préfère quand même rester ici plutôt que de rentrer aux Comores. Je ne veux surtout pas être pris comme un raté puisque certains de mes amis ont réussi à se faire de la place là-bas. N'empêche que je regrette sincèrement l'époque du président TSIRANANA pendant laquelle on vivait mieux. Mais actuellement, ici je peux faire tout ce que je veux et je suis libre de mes actes et les gens me respectent. Le « chacun pour soi » me convient bien contrairement aux Comores où les gens ne pensent qu'aux grand-mariages ».* ».

Donc pour ces gens qui, rappelons-le, n'ont plus aucune attache importante dans l'archipel, qui ont réussi à se forger une personnalité ici et que leur seul regret est de ne pas mourir et enterrer dans leur village natal, avec leurs descendants, ils vivent presque harmonieusement avec la population de la capitale et plus particulièrement avec les Merina. Evidemment, ils ne sont pas des très bons amis mais ils se respectent mutuellement en prenant chacun leur côté. Ces gens- là ne reprochent rien à leur environnement et déclarent même se sentir chez eux. Ils vivent comme bon leur semble et c'est cette « *liberté* » qui constitue la

principale raison de leur satisfaction à propos de la cohabitation avec la population tananarivienne malgré leurs conditions de vie plus ou moins misérables. Ils annoncent même qu'ils préfèrent largement vivre à Antananarivo qu'aux Comores où le poids des coutumes traditionnelles ne leur permet pas de vivre à leur guise. Leurs réactions sont tout de même compréhensibles dans la mesure où ils risqueront d'être rejetés ou marginalisés en retournant à leur pays d'origine et qu'encore il se pourrait que plus personne ne les attende là-bas sauf peut-être ces « WANDRUMABABA » (Ceux qui ont réussi à s'acquitter de leurs obligations coutumières et qui deviennent des notables respectueux aux villages) qui vont probablement se moquer d'eux et les repousser indignement.

Pour les « zanatany » à double nationalité, ils déclarent être malgaches donc bien intégrés dans la société malgache. Ils s'adaptent à toutes les situations et en plus les traits caractéristiques et la langue qu'ils utilisent les assimilent beaucoup plus facilement à des Malgaches. Le jeune homme de 33 ans, né d'un père comorien et d'une mère malgache affirme que : « *Evidemment que je suis chez moi ici, je suis né à Majunga et ma mère est une sakalava. Je n'ai aucun problème à vivre ici. J'ai vécu à Madagascar depuis toujours et je n'ai jamais aucun problème avec qui que ce soit. Je me sens parfaitement bien aussi bien à Majunga qu'à Tana. Certes, je suis musulman et je suis comorien mais je me sens malgache en même temps. Je ne vois pas pourquoi je devais me plaindre de mes situations alors que j'organise ma vie à ma façon et que je n'ai jamais disputé avec personne. Je suis arrivé ici à l'âge de 12 ans et l'Archipel n'est plus qu'un vague souvenir. Si j'irais là-bas, je crois que je deviens un étranger* ».

Quant aux jeunes comoriens que nous avons questionnés, ils expriment leur point de vue peu différemment que ces migrants de longue date. Ils reconnaissent la normalité de leur relation sociale avec l'ethnie majoritaire de la capitale mais contrairement aux vieux, ils ne se réfèrent pas à leurs conditions de vie aux Comores avec les exigences coutumières et les difficultés socio-économiques qu'elles engendrent en insistant spécialement sur la « *liberté* », seule motivation expliquant leur attachement à la capitale de la grande île. Ali IZOUIDINE, étudiant en troisième année de la filière Droit de la faculté de D.E.G.S. nous fait savoir clairement que : « *je suis ici depuis deux ans et j'envisage de terminer mes études et de repartir chez moi. Je me plains à Antananarivo où j'ai connu pas mal de choses. J'ai fait des intéressantes découvertes et j'ai rencontré beaucoup de monde. J'ai acquis des importants bagages culturels et universitaires et la cohabitation avec les Malgaches ne me pose aucun*

problème. Au campus, même si on ne se côtoie pas effectivement, les étudiants se respectent malgré tout et personnellement, je n'ai jamais regretté d'être venu à Madagascar. Dans mon quartier, je n'ai jamais eu de vrais problèmes avec mes voisins malgaches ; on se salue, s'échange quelquefois des banalités et chacun mène sa vie librement. Je suis tout à fait libre ici sans mes parents et ma famille qui me chaperonnent et me dictent ce que j'avais à faire ou ce que je ne devais pas faire. Pourtant, je prends mes études au sérieux en et je ne fais jamais quelque chose qui gène mes entourages. Bref, je me sens bien à Tana qu'aux Comores mais il faut que je rentre après mes étude ».

Ainsi, ces jeunes étudiants auront l'occasion de se passer momentanément de quelques obligations coutumières et traditionnelles lors de leurs séjours à Tana, mais ce qui leur importe, c'est ce statut de grande ville qui leur permet de découvrir ce dont ils ne pourront pas trouver en restant chez eux et ceci avec en sus une totale liberté.

Donc, pour ces individus, étudier à Antananarivo constitue à la fois un moyen de s'acquérir les connaissances nécessaires en vue d'une ultérieure carrière professionnelle et une aventure touristique et culturelle indispensable pour la jeunesse. Il fallait noter ici qu'en sa qualité de grande ville nationale de Madagascar, Antananarivo dispose des infrastructures et des activités socioculturelles introuvables dans les provinces. Le développement des nouvelles technologies de l'Information et de la communication va subjuguer automatiquement les jeunes comoriens dans la mesure où certaines parties de l'Archipel ne disposent même pas d'une chaîne de télévision.

Bon nombre des interviewés s'accordent à reconnaître qu' « *ils ne regrettent rien d'être venus à Madagascar et que la population Merina les reçoit très bien* ». En plus de cela ces étudiants du moins la majorité ne sont ici que de passage et leurs séjours ne dépassent pas souvent quatre ans.

Concernant les commerçants et les opérateurs économiques, nous n'avons pas l'occasion de les aborder mais nous estimons qu'ils ont normalement intérêt à se forger une bonne entente avec les Tananariviens puisque dans le « *business* », il est très important d'entretenir une relation amicale avec la clientèle, et qu'en principe, c'est l'argent qui compte.

D'ailleurs, ces messieurs- là ne se risqueront jamais d'émettre une quelconque appréciation sur la nature de leur relation avec la population locale car leurs activités les obligent à faire continuellement le va- et vient entre ces îles.

Nous n'avons pas pu non plus enquêter sur les travailleurs et les malades en passage ici mais une simple déduction nous permet de raisonner que ce sont vraisemblablement les premiers qui sont concernés par ces problèmes d'intégration et d'assimilation vis- à -vis de leur entourage au travail contrairement aux seconds qui sont ici seulement pour cause de traitements médicaux.

Section II OUVERTURE DE LA POPULATION TANANARIVIENNE

François ROUBAUD¹⁴ a écrit en 1999 que malgré son statut de capitale nationale, l'hétérogénéité ethnique est très faible à Antananarivo où 89% de la population est Merina, 95% de hauts plateaux en y incluant les Betsileo. Etrangement, les ethnies côtières sont numériquement marginales même si elles y sont toutes représentées. Les géographes expliquent cette homogénéité ethnique d'Antananarivo par l'abondance de la migration de proximité ou migration intra-provinciale. Ainsi, presque la moitié les migrants dans la capitale sont constitués par les gens provenant des zones périphériques de la province d'Antananarivo.

Déjà, l'histoire de la civilisation Merina nous a révélé son ouverture d'esprit et sa sympathie vis-à-vis des étrangers. En plus, l'étude qu'on a réalisée ainsi que la constatation de l'attitude générale des Merina lors de la dernière crise politique de 2002 confirment largement cette hypothèse. Malgré quelques débordements (meurtres, incendies, pillages, violences de toutes sortes) Antananarivo n'a pas connu une réelle dérive tribale permanente et grave comme ce fût le cas en Afrique ou ailleurs.

14 ROUBAUD (F) *Identité et transition démocratique : l'exception malgache*, Tsipika , Harmattan 2000

Les individus Merina que nous avons enquêté sont unanimes à déclarer qu'ils n'ont aucun problème à cohabiter avec les « Côtiers » et les « Comoriens » dans la mesure où chacun pour soi et pourvu que gens là ne s'immiscent pas dans leurs propres affaires. Citons ici l'expression d'un père de famille : « *amiko aloha dia tsy tokony hipetraka mihintsy ny fahasamihafana eo amin 'ny fihaviana. Na avy aiza izy na avy aiza ary na iza na iza dia tokony homena ny zo rehetra sahaza azy. Tsy hoe tanindrana akory dia maninona na hoe komorianina dia maninona fa rehefa samy olombeleonba mifanqja tsara sy mahay mifampitondra dia qfaka miara-monina tsara. Ny tsy mety fotsiny angaha dia ny hoe mifampiditra loatra eo amin 'ny antsipirihan 'ny fiainana fa io matetika no mahatonga ny romoromo. Samy tokony hipetraka tsara amin 'ny toerana misy azy dia tsy hitranga mihintsy ny olana . Raha ohatra ka tena tsy manaja ny fepetra apetraky ny fiaraha-monina ny olona iray dia mazava ho azy fa tsy maintsy misy sazy ampiharina aminy. Raha izaho manokana aloha, raha toa ny tenako ka nanana trano ho ampanofaina dia tsy nasiako olana velively ary tsy nampaninopna ahy na iza na iza manofa azy rehefa manaja antsakany sy andavany ny fepetra nifanarahana teny am-boalohany. Ireny komorianina ireny ary no tena mahaloa hofa-trano ara-dalana satria be vola*

.

Cet entretien nous révèle brièvement donc l'esprit ouvert de la communauté Merina qui voudrait dire que ni l'appartenance ethnique ni les origines n'influent en rien sur les rapports sociaux avec des tierces personnes. Et ce père de famille a même annoncé que s'il a un appartement à louer, des Comoriens, souvent « bons payeurs » seront les bienvenus sous réserve de respecter les clauses contractuelles préétablies.

Toutefois, certains Malgaches qu'ils soient Merina ou Côtiers ne cessent de réprimer aux Comoriens leur position aux côtés des Français lors de la guerre nationaliste de 1947 alors que ces gens-là sont des travailleurs qui bossaient pour les colons et qui devaient subvenir à leurs besoins familiaux.

Chapitre II PERSISTANCE DE QUELQUES PROBLEMES

A force de se côtoyer et malgré une entente harmonieuse, le phénomène d' « interaction sociale » provoque logiquement les tensions auxquelles devraient faire face les humains. Comme nous l'avons évoqué ci-haut, même si la relation entre les ressortissants comoriens et la population Merina n'engendre aucun incident majeur ces derniers temps et qu'elle semble plutôt de bonne voie, l'étude nous a montré que la séquelle du conflit de 1976 n'est pas encore totalement disparue de la part des deux camps et qu'une altitude du quasi-raciste aiguillée par des préjugés mal placés se fait repérer au détriment de ces « *Comoriens mitabalaba* » provoquant du même coup des comportements antipathiques pas toujours justifiés.

De même, une analyse historique permet de dégager cette sorte de « régionalisme » tendant quelquefois à un « renfermement », caractéristique typiquement propre à la société Merina.

En revanche, un degré plus ou élevé de « communautarisme » est nettement perceptible au niveau de la population comorienne d'Antananarivo engendrant une sorte de « renfermement ».

Section I RANCŒUR LAISSE PAR L'INVASION MALGACHE AU IX EME SIECLE ET SEQUELLE DE L'EVENEMENT DE 1976.

Deux obstacles s'opposent à la reproduction du lien social(réalité collective à travers des valeurs et des règles historiquement déterminées) :les conflits externes possibles dus aux multiples différences entre les individus et pour chacun d'entre eux , les conflits internes dus à l'infinité des pulsions »¹⁵ Autrement dit, le lien social est à la fois perturbé par des conflits externes résultat de la différence entre les normes sociales et par les conflits internes générés pour cause de pulsions individuelles différentes .

15 FERREOL (G), NORECK (J.P), *Introduction à la sociologie*, 4^{ème} édition Armand Colin Paris 1996.

Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, les Comores furent envahies par les pirates malgaches au temps de l'esclavagisme. La population a été pillée, volée, incendiée, violée, et soumise à l'esclavage. Certes, ce sont les traiteurs européens qui se sont enrichis considérablement par l'opération. Mais l'évocation historique de ces atroces moments fait raviver quelque rancune à l'égard des Malgaches chez certains Comoriens. Il est vrai que cette rancune n'est pas généralisée et qu'il est moins important que la séquelle des massacres anti-comoriens de 1976 à Majunga.

Tout comorien, jeune ou vieux, pur ou à moitié qu'il soit né à Madagascar ou aux Comores a déjà forcément entendu parler de cet événement tragique et sanglant de 1976 qui s'est passé dans la capitale du Boina. La gravité de la situation du moment retarde la cicatrisation de leur blessure psychologique et engendre parfois des hostilités envers les autochtones.

Une vieille comorienne parmi les enquêtes a dit qu' « *un étau se resserre dans ma poitrine à chaque fois que je pense à ce moment où des centaines de cadavres décapités et éventrés de mes compatriotes sont jonchés partout et enterrés sauvagement comme des animaux. C'est une situation inimaginable et je me demandais pourquoi tant de haine ? J'ai passé la majorité de ma vie à Madagascar mais je n'arrive pas à digérer complètement que des Malgaches nous ont fait ça. Une chose est quand même sûre : si TSIRANANA était encore là, tout ça ne se produirait jamais* ».

Elle disait ensuite être une des rescapés qui ont réussi à rejoindre sa famille à Antananarivo quelques jours après. Donc c'est peut être ce traumatisme qui explique la méfiance de ces gens à entretenir des relations réellement amicales avec les Malgaches. Ces personnes reconnaissent toutefois que la population tananarivienne n'y est pour quelque chose et qu'il n'y a jamais eu un incident de telle intensité dans la ville des « milles ». Mais cela ne leur empêche d'être réticents quelques fois vis-à vis des Merina lorsqu'il s'agit de contacts sociaux. Notons néanmoins que ces hostilités ne sont imputables qu'aux catégories des migrants de longue date et des « zanatany ».

Quant aux jeunes étudiants, cet événement rapporté seulement pour la plupart par leurs parents et qu'ils n'ont pas vu les scènes que dans les recueils historiques ne leur affecte pas de la même manière que ceux qui y ont assisté. Ils sont donc logiquement moins sensibles que les générations précédentes. Voici un extrait de l'entretien avec un jeune étudiant originaire de la grande Comore : « *bien sûr, j'ai entendu parler de cet événement de 1976. Je n'avais que 11 ans lorsque mon père m'a raconté cette histoire pour la première fois et j'avoue que j'ai été écœuré par la seule idée de venir à Madagascar. Plusieurs membres de ma famille ont été tués lors de ce massacre. Mais aujourd'hui, je sens qu'il faut faire une croix sur le passé pour pouvoir affronter le présent. D'ailleurs ça ne sert à rien de se lamenter sur un acte passé et dans la vie, il faut savoir oublier quelquefois* ».

Mais il suffit pourtant d'un comportement irréfléchi de la part de leurs hôtes malgaches pour raviver ces mauvais souvenirs chez ces originaires de l'Archipel.

L'attitude des étudiants malgaches résidants dans les cités universitaires d'Ankatso en 1997 qui expulsent injustement leurs voisins comoriens sous peine de les faire revivre les événements de Majunga en est l'exemple le plus significatif. Cette façon immorale d'agir, indigne des intellectuels et ternit en même temps l'image du peuple malagasy célèbre mondialement pour son caractère ouvert et sa sociabilité, constitue un véritable obstacle au développement de la relation entre les deux pays. Heureusement que de telle situation ne s'est plus produite depuis.

Parmi les huit étudiants de l'université d'Antananarivo que nous avons interviewés, six d'entre eux déclarent ouvertement n'avoir pratiquement pas d'amis malgaches. Evidemment, ils s'échangent des salutations avec quelques têtes aussi bien au campus que dans les quartiers où ils habitent mais pas plus. Ils disent qu'il vaut mieux garder une certaine distance pour éviter des problèmes qui arrivent logiquement à force de se côtoyer. L'un d'entre eux a déclaré que : « *personnellement, j'ai passé trois années à Madagascar mais jusqu'à maintenant je n'ai pas de véritables amis malgaches. Evidemment, j'ai des connaissances ici et là mais en général, nous nous saluons tout simplement. Ce n'est pas que j'aie des rancunes envers les Malgaches que je considère d'ailleurs comme mes cousins. Qui n'a pas un oncle ou une tante malgache dans sa famille ? Presque tout le monde a un parent malgache ne serait-ce que très éloigné. Pour moi, le mieux serait comme ça puisque plus on s'aborde, plus le risque de confrontation s'élève. Je respecte les Malgaches et je les estime fort bien mais pour éviter des problèmes, je préfère garder une certaine distance* ».

Concernant l'ambiance à la faculté, ces étudiants ont fait savoir que le monde étudiantin est divisé en groupes des mêmes origines : les originaires de Fianarantsoa, ceux d'Antsiranana, ceux des Comores..... De même dans les cités universitaires, il y a des parcelles regroupant des étudiants de même origine. Donc d'après ces étudiants, « *la solidarité ne se fait nettement sentir qu'entre étudiants de même origine mais sur le plan général, le « chacun pour soi » est la règle* ». Ils adhèrent à des associations étudiantes des départements uniquement pour pouvoir bénéficier des priviléges accordés aux membres. Enfin, quatre de ces étudiants ont fait remarquer qu'ils se sentent plus proches des étudiants côtiers que ceux du centre et que pourquoi ils s'efforceront de se lier d'amitié profond avec des nationaux alors qu'ils ne sont ici que de passage et n'auront jamais l'opportunité de s'implanter définitivement.

Pour les étudiants de la capitale, ils confondent parfois les Comoriens et les côtiers grâce à leur ressemblance physique et que c'est l'occasion qui manque pour entretenir des relations vraiment amicales avec les étudiants comoriens.

Il est intéressant d'introduire ici la théorie de DURKHEIM exposant que « *les causes des faits sociaux, qui sont extérieures aux consciences individuelles et exerçant en même temps une contrainte sur elles, doivent être recherchées non pas dans les états de ces consciences individuelles mais parmi les faits sociaux précédents* » (in règles de la méthode sociologique). Autrement dit, le sociologue ne doit pas seulement raisonner à partir de la situation présente mais doit explorer tous les angles possibles de recherche. Ainsi, il fallait remonter de nombreuses années pour trouver une des origines de cette « barrière » sociale entre ces deux communautés.

Section H REGIONALISME MERINA

Nous avons déjà évoqué plus haut l'homogénéité de la population Merina résultat avons-nous dit de la forte migration de proximité. L'histoire de Madagascar et des hautes terres en particulier nous montre cet esprit « régionaliste » propre à l'ethnie Merina.

L'étude de François ROUBAUD (Identité et transition démocratique, exception malgache) a démontré que près des 95% des Tananariviens de 15 ans et plus se déclarent de la même ethnité que leur père ou leur mère. L'explication le plus plausible de cette situation à l'instar de la précédente pourrait être l'importance grandissante de la référence aux ancêtres, phénomènes caractéristiques de tout Malgache qu'il soit du centre ou des côtes. Janine RAMAMONJISOA, anthropologue, professeur à l'université d'Antananarivo a écrit que « *dans tout Madagascar, la référence aux ancêtres est la source principale de l'identité. L'individu est avant tout le descendant de tel ou tel groupe auquel appartenait ses ancêtres ; il a hérité d'eux sa position sociale. Le respect des ancêtres est primordial, quel que soit le niveau hiérarchique où l'on se situe. La principale marque le respect est l'accomplissement des rites qui font passer un parent du statut de défunt au statut d'ancêtre* »¹⁶

En somme, la position sociale d'un individu est héritée de ses ancêtres. Aussi, nul ne peut nier l'évidence de la primauté du respect des ancêtres chez les malgaches indépendamment de leurs couches sociales. Des coutumes et rites traditionnels jouent encore des rôles très importants dans la société Merina.

RAZAFIMPAHANANA¹⁷ a étudié tout particulièrement les attitudes des Merina vis-à-vis de leur tradition ancestrale et le résultat a été présenté sur ce tableau :

Attitude des Merina vis-à-vis de leur tradition ancestrale :

16 RAMAMONJISOA (J) *Pseudo castes et séquelle de l'esclavage*, Charmilles, avril 2002).

17 RAZAFIMPAHANANA(B) *Attitude des Merina vis-à-vis de leur tradition ancestrale*, thèse de doctorat de 3^e cycle, faculté des Lettres et Sciences Humaines Antananarivo 1967

Attitude des Merina vis-à-vis de leur tradition ancestrale

Catégories sociales		Fréquence des attitudes base 100		
		FAVORABLES	AMBIVALENTS	DEFAVORABLES
SEXE	M	32	8	60
	F	55	5	40
AGE	JEUNES	20	13	67
	ADULTES	78	5	17
	VIEUX	96	0	4
CASTE	NOBLES	76	0	24
	ROTURIERS	44	0	56
	ANCIENS ESCLAVES	83	0	17
RELIGION	CATHOLIQUE	7	27	66
	PROTESTANTE	75	25	0
RESIDENCES	URBAINS	38	7	55
	SUBURBAINS	84	3	13
	RURAUX	100	0	0
NIVEAU DE VIE	ELEVE	100	0	0
	MODESTE	10	0	90

NB : la fréquence des attitudes favorables constitue l'indice de traditionalisme

On a donc pu constater que l'indice de traditionalisme varie sensiblement d'une catégorie à l'autre mais d'une manière générale, le respect de la tradition ainsi que l'importance du lignage constituent les piliers essentiels de la société Merina. D'après le tableau, les catégories qui présentent des attitudes les plus favorables à cette tendance sont les vieux, les anciens esclaves, les protestants, les ruraux et les gens aisés. Beaucoup des motivations sont avancées par l'auteur pour expliquer ces attitudes : motivations rationnelles qui contiennent le prestige, la véracité, l'efficacité de la tradition ,; motivations

économiques qui reposent sur la rentabilité des méthodes de travail traditionnelles ;motivations para économiques s'appuyant sur les « forces mythiques » de la tradition ; etc.

Il est vrai que toute la population de Madagascar présente cet attachement au respect des ancêtres et du lignage mais le degré de cette attitude est plus accentué en Imerina par rapport aux autres régions.

D'ailleurs, les entretiens avec les jeunes Merina ont montré que leurs familles accordent beaucoup d'importance à ce respect du lignage ancestral. Quatre sur les cinq jeunes Merina que nous avons abordés ont répondu que leurs familles ne leurs laisseront certainement pas se marier avec des Non-Merina et qu'ils ne doivent pas braver cette interdiction. L'un d'entre eux qui se dit appartenir au clan des nobles et qui a été fiancé d'ailleurs par une jeune fille originaire d'Ambohimalaza indique clairement qu'il ne sera jamais reçu au tombeau familial en cas d'union avec une personne n'appartenant pas à la caste des « Andriana ». Voici ses propos : « *satria moa izay noefa fomban'ny fianakaviana hatraminin 'izay dia ianao ve no hiseho hanova izany ? Sarotra be rahateo izany handika ny tenin-dray amandreny nahitana masoandro izany. Zava-dehibe rahateo amintsika Malagasy ny na iza izy na iza ny tso-dranondray amandreny ary tsy hanjary na oviana na oviana ny fiaiananao raha tsy voa-tsodranon 'ny ray amandreninao. Marina dia marina tokoa hoe ny fitiavana dia tsy azo ferana fa rehefa sendra ny tianao ianao dia tsy afa-manoatra fa saingy raha amiko aloha dia efa sendra ny tiako aho ka tsy dia hitako intsony hoe mbola mety hiova izany. Sady raha misy rahateo izany dia miankina amin 'ny fahendren 'ilay olona voakasika mivantana ka izay fantany fa mety eo no tokony hataony*

 ».

Quant au dernier, sa famille lui laisse une totale liberté sur le choix matrimonial.

Concernant les deux individus à moitié Merina, l'origine importe peu de par leur double origine et que l'important c'est d'être Malgache.

Concernant la relation sociale avec les Comoriens, ils sont tous presque unanimes à dire que ce n'est pas à eux d'aller solliciter la sympathie de ces gens mais contrairement ce sont les étrangers qui doivent s'approcher des nationaux. Voici leur expression : « *Tsy izahay mihintsy no tokony andeha hanambitamby an-dry zareo fa izy vahiny no tokony hanatona voalohany* » . Trois de ces jeunes Merina ont fait savoir que réciproquement, il n'y a aucune raison très importante de se lier d'amitié puisque nous n'avons pas quelque chose de très spécial en commun. Une étudiante à la faculté des Lettres a même avancé qu'elle a peur de ces Comoriens avec leur célèbre « *al badir* », une sorte de « *gris-gris* » qui peut susciter des « *forces maléfiques* ».

Section III. MANQUE D'ADAPTATION DE LA COMMUNAUTE COMORIENNE

Comme nous avons cité plus haut, certains jeunes malgaches pensent que ce sont plutôt les Comoriens à Antananarivo qui sont difficiles et qui ne s'intègrent pas dans la société malgache. Il est vrai que le degré de « communautarisme » pratiqué par ces gens-là atteint quelquefois une dimension considérable. Ainsi, ils vivent presque en retrait, ils ne parlent pratiquement qu'entre eux, ils sont toujours en groupe et s'entassent dans leurs coins sans manifestant une moindre tentative d'approche amicale.

On a donc tout de suite remarquer que ces reproches s'adressent à la communauté étudiantine qui répliquent à leur tour qu'ils ne sont ici que pour étudier et repartir et qu'ils préfèrent garder leur distance pour éviter des embrouilles. C'est une façon de dire que les problèmes venaient automatiquement à force de se côtoyer et qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Concernant les « zanatany », ces jeunes malgaches reconnaissent leurs efforts d'adaptation et admettent que ces individus manifestent de plus en plus des tentatives d'intégration par rapport aux autres tandis que les trois « zanatany » interviewés déclarent tous avoir des amis malgaches et que pour eux, il n'y a pas de préférence régionale. Un vendeur de la « petite vitesse » nous fait savoir que sa clientèle est composée par beaucoup des Merina.

Section IV: INTEGRATION MAL REUSSIE

Comme nous l'avons déjà dit, les problèmes d'intégration des étrangers sont beaucoup plus présents dans les pays occidentaux. Cela ne va pas dire que le continent africain ou asiatique n'en est pas concerné. Mais c'est seulement l'intensité des phénomènes qui est plus importante dans les pays développés. Le « communautarisme » quand il n'est pas réglementé bascule parfois à l'ethnocentrisme voire même au racisme. Selon WARNIER et LABURTHE - TOLRA¹⁸, « *le racisme consiste à tenir :*

1. *qu'il existe des races distinctes,*
2. *que certaines races sont inférieures (moralement, intellectuellement, techniquement) aux autres ; et*
3. *que cette infériorité n'est pas sociale ou culturelle (c'est-à-dire acquise) mais qu'elle est innée et biologiquement déterminée.*

L'ethnocentrisme en revanche consiste à tenir sa propre civilisation et ses propres normes sociales (construites, puis acquises) pour supérieures aux autres ». En d'autres mots, l'ethnocentrisme consiste à prétendre la supériorité d'une ethnie quelconque à cause de sa culture et ses normes sociales particulières tandis que le racisme consiste parfois à une auto proclamation de la supériorité biologique, morale et technique d'une race quelconque vis-à-vis des autres.

La discrimination et l'exclusion dont les noirs sud Africains ont été victimes à l'époque de l' « apartheid » ainsi que l'hégémonie allemande du temps d'HITLER constituent des exemples les plus remarquables de racisme.

S'agissant du rapport Comores-Madagascar, l'hypothèse du racisme est automatiquement à écarter puisque, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la population de ces deux pays s'est formée presque de la même façon et de la même origine. Ce sont d'ailleurs les deux peuples les plus afro-asiatiques du monde rappelons-le.

¹⁸ WARNIER (J.P), LABURTHE -TOLRA(P) *Ethnologie et anthropologie collection premier cycle PUF1993.*

D'ailleurs, les résultats de nos recherches n'évoquent pas l'existence d'une telle situation. Cependant, quelques enquêtes parmi le rang des comoriens déplorent l'existence d'une forme de « rejet » dont ils déclarent être victimes. Les deux étudiants Anjouanais ont déclaré avoir été déjà personnellement victimes de cette situation de rejet de la part de certains nationaux. L'un d'entre eux a été confronté à plusieurs reprises à des refus de vente perpétrés par certains commerçants qui prétextent à chaque fois des manques de monnaie. En plus, des receveurs des transports en commun lui font quelquefois descendre pour à peu près la même raison. Il a remarqué même un jour que seul le billet qu'il donne au receveur a fait l'objet d'une importante vérification. L'autre quant à lui, son ancien propriétaire originaire de Majungà a cédé son appartement à un Merina qui lui a expulsé pour cause de réparation alors que le bâtiment est en paraît état et que le nouveau proprio a reloué l'appartement avec une famille originaire d'Antsirabe et en plus avec le même prix.

Ces deux remarques peuvent résulter des simples coïncidences : dans le premier cas, n'importe qui peut subir ce même traitement et la prudence n'est pas interdite surtout en ce moment où l'usage des faux gagne considérablement du terrain tandis que nul ne peut nier l'existence de fait semblable au second cas. Des jeunes étudiants Comoriens sont parfois soumis à ce genre de problème. Même si nous n'avions pas pu réaliser une étude quantitative pouvant démontrer ce fait, la majorité des enquêtes qu'ils soient de l'un côté ou de l'autre reconnaissent l'existence de cette pratique ne serait-ce qu'avec un faible taux de fréquence. Des propriétaires refusent catégoriquement de faire louer leurs maisons à des Comoriens pour des raisons souvent non convaincantes.

Sous un autre angle, cette attitude est compréhensible puisque ce genre de problème se pose même entre nationaux. Dans les régions côtières, les gens des hautes terres ont quelque fois du mal à trouver des logements à louer et vice versa. Seule la fréquence de ces comportements diffère d'une région à l'autre.

Aussi, la concentration des Comoriens plus ou moins pauvres dans les bas quartiers d'Isotry ou d'Andavamamba et dans les zones périurbaines de la capitale manifeste ce rejet dont ils sont victimes ou du moins une difficulté de la cohabitation selon toujours ces étudiants. Ces gens-là regroupés autour d'une sorte de « ghetto », n'ayant plus des liens avec l'Archipel ne bénéficient d'aucun soutien de la part du gouvernement ni de la part des organismes internes ou externes de développement et sont restés bloquer dans l'engrenage de la pauvreté auxquelles ils doivent faire face quotidiennement. Certes, la société Tananarivienne comporte aussi des couches sociales défavorisées et éparpillées partout dans des « quartiers chauds » de la ville et

que ces deux groupes subissent en général le même sort à la seule différence que ces nationaux démunis font l'objet d'une considération du moins au moment des propagandes électorales ou encore à l'occasion des fêtes nationales.

Mais pour les ressortissants comoriens, seuls les Indo-pakistanais qui ont souvent pitié d'eux en les fournissant vivres et effets vestimentaires et ceci peut-être en raison de leur même culture musulmane.

Autre lieu de manifestation de ce rejet, c'est le service public. Il fût un temps où les expulsions d'étudiants comoriens étaient monnaies courantes surtout pendant la période dite des « visas définitifs ». Ces étudiants n'ont pas parfois la possibilité de prolonger leurs visas malgré le prolongement de leurs formations. Ils sont obligés de rentrer aux Comores avant d'envisager retourner. Ils sont quelquefois à court d'argent pour payer leur visa de séjour et ont donc maille à partir avec la police. Le chargé d'affaire a été très clair sur ce point : « *il est temps maintenant pour les autorités malgaches d'instaurer des mesures d'assouplissement des règles administratives concernant les déplacements entre les îles. Prenons l'exemple des étudiants comoriens qui rentrent aux Comores pendant les vacances, pratiquement et dans la majorité des cas, ces étudiants ne disposent que d'un laps de temps très court pour régler leurs dossiers de réinscription alors qu'aucune disposition n'a été prise jusqu'aujourd'hui pour éviter ce genre de problème* ».

Enfin et surtout, certains comportements des artistes autochtones comme le célèbre humoriste Francis Turbo ou le groupe Petsambava se moquant ouvertement des Comoriens dans leur sketch ou leur composition musicale constituent une manière insensée d'exclusion accentuant cette hostilité provoquée déjà par les événements de 1976. Une étude réalisée en décembre 1997 par YOUSSEOUF MOHAMED YOUSSEOUF nous sera utile pour mettre en évidence l'existence de ce rejet.

19 *ABDOU MADI (M), chargé d'affaire à l'ambassade de la République Fédérale Islamiste des Comores*

Ainsi, parmi les deux cents (200) personnes enquêtées, 28% trouvent les Malgaches racistes, 27,5% les trouvent antipathiques envers les Comoriens. Par contre, 21,5% de ces gens jugent les Malgaches sympathiques tandis que les 23% restants sont indifférents vis-à-vis de leurs cousins comoriens.

Bref, la situation mérite réflexion mais n'est pas susceptible d'atteindre une dimension alarmante comme dans d'autres pays. D'ailleurs, ROUBAUD a fait la même remarque au niveau national en déclarant que « *la question ethnique à Madagascar relève plus de la politique d'aménagement territoire visant à équilibrer le développement régional que d'un véritable problème de discrimination et d'exclusion systématique, ce en quoi Madagascar se distingue de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne où le tribalisme est devenu un facteur de blocage de développement. Que ce soit au niveau des comportements de scolarisation d'insertion sur le marché du travail ou des conditions de vie des ménages, il n'existe pas de différences fondamentales entre les groupes ethniques. Si les minorités ethniques semblent bénéficier d'une situation légèrement plus favorable que celle de la population autochtone (niveau d'éducation, postes occupés, revenu, etc....), c'est qu'elles se recrutent massivement parmi l'élite scolaire du pays.»* >

20 ROUBAUD (F) *Identité et transition démocratique : l'exception malgache*, Tsiptika , Harmattan 2000 .

Troisième partie: L'UNION MIXTE

Le mariage d'après ROUBAUD, constitue un point nodal dans la formation des familles et dans leur stratégie d'accumulation du patrimoine physique ou culturel et que c'est à ce niveau que joue éventuellement le facteur ethnique. Autrement dit, le mariage est très important dans la vie en société en ce sens qu'il a des répercussions non seulement socioéconomiques mais aussi culturelles et que l'ethnicité y joue un rôle considérable.

Historiquement, le mariage dans la société Merina a été constitué par le « *Lova tsy mifindra* ». BLOCH l'a remarqué en 1971: « *Marriage should take place between kinsmen and the general rule is the closer the kinsman the better, but there are certain qualifications to this. The most suitable spouse for a man or woman is the child of his or her parents cross cousins*²¹ ». C'est à dire qu'autrefois, les Merina se marient entre "proches parents" et il était inconcevable de se marier avec un individu extérieur à la famille et ceci en vue de garder le patrimoine familial. Actuellement, certains groupes fonctionnent encore ainsi et cette pratique n'est pas totalement disparue.

Tandis que la société comorienne a aussi ses propres normes sociales entre autres, cette tendance matriarcale qui lui distingue et qui fait que c'est plutôt l'homme qui devrait quitter sa famille pour aller vivre dans la maison familiale de sa femme, pratique contraire à la mentalité malagasy.

Donc, l'union entre Comorien et Malgache devrait concilier tous ces impératifs sociaux propres à chaque communauté. La recherche qu'on a effectuée nous permet d'ailleurs de dégager deux idées importantes : l'union est à sens unique c'est à dire que ce sont seulement les hommes Comoriens qui se marient ou entretiennent des relations affectives avec des jeunes femmes malgaches et le cas contraire est très rare pour ne pas dire inexistant.

21 BLOCH (M) Placing the dead, tombs, ancestral villages and kinship organisation in Madagascar The London school of economics and political science seminar press 1971 London and New York

La deuxième constatation concerne l'importance de la religion. Cette appartenance religieuse occupe une place très importante dans le cadre de cette union mixte du fait que chaque pratique religieuse a ses normes particulières.

Chapitre I : UNION A SENS UNIQUE

Nul ne peut nier que bon nombre de comoriens qu'ils soient étudiants ou commerçants ou autres s'affichent avec des jeunes filles malgaches. Les uns se marient légalement tandis que les autres ne sont qu'en situation de concubinage. L'étude des couples mixtes font ressortir trois points essentiels expliquant cette relation unidirectionnelle :

L'importance des moyens matériels à la disposition de ces étrangers détenteurs de devises joue un rôle important sur ces relations.

Ensuite vient le non proportionnalité de l'offre et de la demande matrimoniales dans la capitale. Des données statistiques pourront contribuer à analyser cette situation.

En dernier lieu, cette union mixte à sens unique peut être considérée comme le résultat de la différence socioculturelle de ces deux pays.

Section I IMPORTANCE DE L'INFLUENCE MATERIELLE

L'inexistence des infrastructures sociales adéquates aux Comores oblige les citoyens de recourir à la grande Ile, située à seulement 300 km. La pauvreté de Madagascar lui permettant de bénéficier de L'IPPTE (Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés) fait que la monnaie étrangère a beaucoup de valeur sur le territoire de la République.

Cette supériorité monétaire, influence logiquement certaines jeunes filles malagasy bloquées sous l'empire de la pauvreté. La majorité des jeunes filles interrogées viennent des milieux plus ou moins modestes et sont presque toutes des côtières ou du moins à moitié. Un individu détenant beaucoup d'argent reflète la sécurité pour ces descendantes d'Eve. Trois jeunes femmes parmi les enquêtées déclarent être plus en sécurité que dans les cas où elles choisissent des conjoints malgaches. Deux d'entre elles remettent en cause aussi l'« infidélité » des hommes malgaches, hypothèse non vérifiable même si bon nombre de ménages malgaches présentent cette situation. L'autre a fait remarquer que la culture musulmane, interdisant très sévèrement la consommation de certaines substances de luxe souvent coûteuses telles les boissons alcooliques, les drogues de toute sorte, les tabacs, les porcs et dérivés, permet la

réalisation d'une épargne génératrice de richesse donc un atout considérable en vue d'une perspective d'avenir.

La femme du couple n°2 nous a dit que : « *efa ho enin-taona izao izahay no nivady fa tsy dia nisy olana be teo aminay. Afaka miaina tsara toy ny olondrehetra izahay ary izaho moa dia manampy ny vadiko amin 'ny fitadiavam-bola sady mikarakara tokantrano. Tsapako metimety kokoa ny fiainako noho ny teo aloha. Efa nanambady mantsy izaho tany Majunga taloha fa saingy nisaraka ary ny zanakay dia any amin 'ireo rafozako taloha fa tsy foindry zareo. Tsorina aminao fa fijaliana foana no nentiko tany satria ilay vadiko taloha dia somary maditraditra ihany na teo amin 'ny fisotroana na teo amin 'ny fampirafesana ka tena tsy tantiko intsony ny farany. Ity vadiko ity nefo sady manaja ahy no miasa mampidi-bola ara-dalàna. Izy rahateo tsy misotro toaka dia afaka mba manangom-bola kely izahay. Na ny ray amandreniko aza nanaiky fa metimety kokoa ny fiainanay izao ary mba mety ho lasa lavitra ihany izahay* ».

Donc nous avons constaté d'après cet extrait que l'apport matériel tient une place assez considérable dans le fonctionnement du couple et c'est tout à fait logique. Néanmoins, nous n'excluons pas toutefois l'existence d'une attirance réciproque ou l'avènement d'un parfait amour entre les couples, nous admettons donc sincèrement que toutes les unions mixtes allant dans ce sens ne sont pas toutes influencées par les moyens matériels.

Section II INEGALITE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE MATRIMONIALES

D'abord, une enquête de l'INSTAT effectuée en 2001, la population de nationalité étrangère à Madagascar est composée par beaucoup plus d'hommes que des femmes (129 hommes pour 100 femmes)²². Le rapport de masculinité observé varie de 236 hommes pour 100 femmes pour les individus provenant de la zone de l'Océan Indien (dont les Comores) à 41 hommes pour 100 femmes pour les individus de nationalité ex Soviétiques. L'explication de ces chiffres ne pourrait être que l'abondance de la migration matrimoniale dans notre pays.

Beaucoup des étrangers qui viennent ici qu'ils soient résidants ou de passage sont souvent attirés par la beauté physique et intellectuelle des jeunes filles malgaches. Personne ne peut sous-estimer l'ampleur de la dimension du tourisme sexuel auquel l'actuel gouvernement vient de mettre une stratégie d'éradication.

De même RAZAF1NDRAKOTO et ROUBAUD ont estimé que les étrangers sont quatre fois plus nombreux dans la capitale que dans l'ensemble du pays.

Population par milieu de résidence et par nationalité selon le sexe :

²² INSTAT PNUD tableau du bord social. Appui à la mise en place d'un système national intégrer de suivi de la pauvreté MAG/97/007 - DAP1 Déc. 2001)

<i>Milieu de résidence et nationalité</i>	<i>SEXÉ</i>			<i>Rapport de masculinité (%)</i>
	<i>ensemble</i>	<i>masculin</i>	<i>Féminin</i>	
ENSEMBLE	100	100	100	128.7
Afrique	10.0	8.8	11.6	97.9
Océan indien	17.0	21.3	11.6	236.4
Amérique	0.8	0.7	0.9	90.8
Asie	28.9	27.5	30.9	114.5
Ex-URSS	0.4	0.2	0.6	41.2
Europe	33.4	33.4	33.5	128.4
Océanie	0.1	0.1	0.1	60.0
Apatrie	9.3	8.2	10.8	97.0
URBAIN	100	100	100 4.5	127.0 100.4
Afrique	4.0	3.5		
Océan indien	14.5	19.0	8.7	279.8
Amérique	0.9	0.9	1.0	119.0
Asie	36.4	34.0	39.3	109.8
Ex-URSS	0.4	0.2	0.6	44.1
Europe	37.7	36.9	38.9	120.5
Océanie	0.0	0.0	0.0	300.0
Apatrie	6.1	5.4	7.1	96.4
RURAL	100	100	100	133.4
Afrique	26.4	22.8	31.4	96.8
Océan indien	24.0	27.2	19.8	183.3
Amérique	0.4	0.0	0.8	0.0
Asie	8.8	10.0	7.1	187.4
Ex-URSS	0.5	0.2	0.8	35.3
Europe	21.7	24.1	18.4	175.4
Océanie	0.2	0.1	0.4	33.3
Apatrie	18.1	15.6	21.3	96.6

L'enquête statistique sur la population d'Antananarivo montre aussi cette supériorité numérique des femmes. En 2000, leur nombre dépasse 24.758 têtes de celui des hommes dans l'agglomération d'Antananarivo²³

Donc en matière matrimoniale, l'offre est largement supérieure à la demande et les femmes malgaches sont automatiquement obligées de tenir compte des soupirants internationaux.

Section III : DIFFERENCE SOCIOCULTURELLE

Comme LABURTHE - THORA et WARNIER l'a mentionné, « *chaque société est vectrice d'une culture ou civilisation. Une société qui en serait dépourvue est inconcevable. Corrélativement, il n'y a pas de civilisation qui ne soit celle d'une société* »²⁴. C'est pour dire que toute société quelle qu'elle soit possède ses propres normes sociales qui la distinguent d'une autre et qui façonnent la manière de vivre des groupes la formant.

La société comorienne et la société malgache ont respectivement leur propre culture malgré le fait qu'elles ont un passé commun. Même si elles sont les peuples afro-asiatiques par excellence, des facteurs historiques et archéologiques peuvent servir d'explication à la différence socioculturelle de ces deux mondes.

Rappelons ici la théorie de BOURDIEU selon laquelle l'habitus est à l'origine des actions des agents. En fait, il désigne sous ce terme « *habitus* » *l'ensemble des goûts et des aptitudes acquis par un individu au cours des processus de socialisation*.

23 Source EPM 1999 sur base de projection quinquennale de la DDSS tableau de bord social INSTA T PNUD Décembre 2001.

24 WARNIER (J.P), IABURTHE TOLRA (P) Ethnologie et anthropologie collection premier cycle PUF 1993

L' « habitus » est non seulement un système de préférence mais également un système génératrice de pratique conformément à ses goûts, chaque individu a un comportement cohérent qui lui semble naturel mais qui est le produit de ses expériences sociales. Ces expériences sont liées à l'appartenance à une classe sociale et à une culture donnée. Placés dans des conditions comparables de socialisation, des individus auront des habitus proches, une vision commune du monde et un style de vie homogène. De ce fait, une classe sociale réunit l'ensemble des personnes dotées du même habitus. Donc cette différence socioculturelle entre Comores et Madagascar s'explique aisément par la différence des facteurs façonnant chaque habitus.

Donc à côté de la prépondérante statistique des femmes malgaches sur le marché matrimonial de la ville, vient s'ajouter la particularité de la société comorienne vis à vis des femmes. Ainsi, il faut reconnaître que cette société comorienne est parmi les rares « sociétés musulmanes » du monde où la femme joue un rôle profondément déterminant dans la vie familiale.

Sur cette question, Jacques HALBRONN a écrit que « *les sociétés qui sauront gérer la question féminine, de la façon la plus lucide, et la plus cohérente, seront dominantes et en ce sens, l'occident souffre d'un sévère handicap qui pourrait laisser présager son déclin à terme, à savoir qu'il est plus mal placé que l'Orient à conférer à la femme une position particulière. C'est là véritablement son talon d'Achille* »²⁵.

En d'autres termes, le statut de la femme est porteur d'une évolution intéressante vers la modernité de demain et que l'Occident doit réviser ses tabous en se référant à la pratique orientale. On ne parviendrait jamais à un réel développement sans une amélioration du statut de la femme musulmane.

Donc aux Comores, l'individu s'y identifie par rapport à l'appartenance à la famille maternelle malgré qu'il porte toujours le nom de son père. Le côté maternel prime donc sur la famille paternelle.

25 HALBRONN (J) *anthropologie des clivages, lierre et coudrier éditeur 08/07/02.*

Nous avons déjà dit que le mariage comorien est essentiellement matrilocal dans la mesure où c'est le mari qui vient habiter dans la maison de sa femme mais vient aussi le fait que l'autorité sur les enfants soit exercée le plus souvent par les parents de la mère. C'est pourquoi l'homme comorien avant de construire sa propre maison doit d'abord et nécessairement construire celle de sa sœur ou la fille de celle-ci.

S'agissant de notre étude, les résultats des entretiens ont montré que la plupart des enfants issus de cette union mixte reçoivent une culture mélangée puisqu'ils sont initiés à la fois par la pratique paternelle et l'éducation culturelle de leurs mères. Seuls les couples n° 1 et 2 ont des enfants et qui sont élevés en grande partie par la culture malgache peut-être parce qu'ils ont leur résidence ici. Les enfants parlent la langue malgache en connaissant quelques vocabulaires comoriens. Ils grandissent à la Malgache mais pratiquent la religion comorienne. Les couples n°3 et 4 n'ont pas d'enfant et le jeune homme du couple 4 quant à lui projette de travailler à Diego où un des ses oncles lui a déjà promis un poste. Seul le jeune homme du couple n°3 qui a terminé sa formation en administration d'entreprise à l'IMGAM et effectue son stage auprès d'une société d'exportation sise à Tanjombato en attendant son poste aux Comores compte y retourner avec sa concubine malgré la tradition. Il a annoncé : «*j'ai déjà trouvé un endroit loin de ma famille où je vais vivre avec ma future épouse en attendant la réalisation de notre grand-mariage. J'ai déjà planifié notre voyage et pris les dispositions nécessaires. Je crois que malgré les oppositions éventuelles de ma famille, je dois prendre des mesures nécessaires qui arrangent tout le monde puisque je ne pourrai jamais laisser ici la femme que j'aime sous prétexte de cette obligation coutumière qui devrait à présent s'adapter à la réalité. D'ailleurs, notre ex-président SOILIHI a déjà martelé l'effet néfaste de cet « obscurantisme coutumier » qui freine le vrai développement de la nation*».

Rappelons que le grand mariage ou « Ndola Nkoo » est une pratique très importante aux Comores et qui nécessite beaucoup des moyens financiers. Un individu ne doit pas accomplir cette exigence coutumière avant que son oncle maternel ne fasse pas la sienne. Donc la réalisation de ce grand mariage nécessite en général plusieurs années de travail et ce qui fait que la majorité des comoriens ne parviennent pas à réaliser ce rite qu'à partir de leur quarantaine d'années. Les jeunes étudiants influencés à la fois par la civilisation occidentale et la beauté des jeunes filles malgaches ne résistent pas à la tentation d'entretenir avec elles des relations intimes débouchant soit aux mariages légaux soit aux concubinages.

Pour les jeunes filles comoriennes, l'âge normal pour se marier s'articule autour des 25 ans et il est formellement interdit de « sortir » avec des hommes avant le grand mariage ou du moins les fiançailles.

En bons musulmans donc, les parents comoriens envoient leur fille à l'étranger seulement quand elles sont fiancées ou mariées pour éviter le « écarts de conduite » sauf en destination de l'hexagone où malgré un échec scolaire, elles pourront rester là-bas pour travailler. Nous savons tous la difficulté de trouver un emploi à Madagascar ainsi que la modestie du salaire. Donc après le baccalauréat, la majorité des jeunes filles comoriennes lorsqu'elles ne s'envolent pas pour la France seront obligées de rester chez elles en attendant leurs futurs époux tout en poursuivant des formations dans les quelques écoles supérieures comoriennes. Et même le séjour de celles qui ont de la chance de pouvoir se déplacer à Madagascar ne dépasse pas souvent trois ans, le temps juste nécessaire pour effectuer des études supérieures et autre chose curieuse : la majorité de ces jeunes filles qui viennent ici sont des Anjouanaises.

Donc la sortie de l'Archipel pour les femmes comoriennes est conditionnée par les fiançailles. Etre fille mère est une grande honte dans la société comorienne et du coup elle n'a plus droit à ce grand mariage qui est pourtant un grand signe de distinction.

Mais à l'heure actuelle, l'assouplissement des parents commence à se faire sentir et qu'avec le temps, l'étau parental se desserre progressivement comme en témoigne la venue massive des femmes comoriennes dans la grande île.

En plus, ce déplacement est un moment rêvé pour cette gente féminine pour s'offrir quelque liberté entre autres le port de pantalon et de jupe courte, pratique strictement interdite et possible en sanction dans l'Archipel.

Chapitre II IMPORTANCE DE LA RELIGION

La grande île et les Comores malgré la similitude de quelques points historiques présentent actuellement deux cultures religieuses différentes. Les Comores sont à cent pour cent musulman tandis que la majorité des Malgaches penchent vers le christianisme. « *Les Comores constituent actuellement la pointe extrême de l'avancée de l'Islam dans l'hémisphère méridional. Tandis que sur les côtes malgaches, la pénétration musulmane pour importante qu' 'elle ait pu être à son époque s'est révélée avec le recul du temps épisodique ; aux Comores elle a revêtu un caractère définitif avec l'implantation d'une société arabisée, venue de la côte d'Afrique et qui a créé des cités, établi sa domination sur la brousse et conquis à la foi coranique les populations déjà installées dans les îles* »²⁶ Donc les musulmans n'ont pas parvenu à conquérir Madagascar malgré leur tentative sur les côtes malgaches. De même pour les missionnaires catholiques qui ont essayé vainement de percer du côté de Fort Dauphin mais qui reviennent en charge avec la colonisation aux environs de 1896. Entre temps, les missionnaires protestants gallois ont réussi à leur tour à s'installer à Toamasina en 1818 puis Antananarivo²⁷. Ce qui explique la chrétienté de la société malagasy.

L'Islam tout comme le christianisme ne rejettent pas systématiquement l'alliance matrimoniale avec une autre religion mais posent toutefois quelques conditions. La version coranique est très claire sur ce sujet. Le mariage d'un musulman avec un non musulman n'est pas interdit puisque les enfants suivent automatiquement la religion de leur père. Mais autrefois, les Comoriens n'osent même pas envisager cette perspective et que même de nos jours, le pourcentage de ceux qui s'aventurent dans cette direction reste moindre par rapport au nombre total de la population. Donc les Comoriens pratiquent un « islamisme tolérant », autrement dit, ils ne sont pas intégristes mais défendent quand même l'Etat Islamique.

De son côté, le christianisme comporte des nombreuses subdivisions qui ont chacune leur degré de « rigidité ».

26 ROBINEAU (C) chargé de recherches à l'ORSTOM Paris 1967 in une étude d'histoire culturelle d'Anjouan

27 Livre d'histoire de Madagascar (référence à rechercher)

Section I L'ISLAMISME TYPIQUEMENT COMORIEN

Beaucoup d'individus assimilent encore musulman et comorien alors que la composition actuelle des musulmans est largement pluriethnique. La remarque faite par NJ. GUENIER explique très bien cette situation : « *A Tuléar, dans une localité où les musulmans sont très peu nombreux, une mosquée sunnite y a été construite à l'origine par des Comoriens et on continue à dire très curieusement « Lagilizin 'ny Komoria » littéralement l'église des Comoriens. Actuellement les « vieux comoriens » tenant les rôles des dirigeants ne sont plus qu' une minorité à côté des Zanatany souvent métisses qui sont les plus nombreux complétés ensuite par des Arabes, des Indo-pakistanais et des Malgaches convertis* »²⁸ .

A Antananarivo, la situation est différente parce que quand on évoque « mosquée », on pense automatiquement aux « karana » en premier lieu et aux Comoriens ensuite.

Dans le monde musulman, le degré de pratique de l'Islam est extrêmement variable allant d'un simple islamisme sociologique à l'extrême « ferventisme ». Mais en général, l'Islamisme comorien figure parmi les « modérés » si l'on ne se réfère qu'au cas du Nigeria où le seul fait d'avoir un enfant hors mariage peut provoquer la peine de mort en vertu de l'application très stricte de la «charria». Cette modération est nettement perceptible au niveau de l'autorisation accordée aux Comoriens de se marier à des femmes malgaches à condition de faire jouer l'autorité paternelle qui oblige les enfants à suivre la religion du père.

D'ailleurs, la réalité montre que les enfants des deux couples pratiquent tous la religion musulmane de leurs pères. De même pour les éventuels descendants des deux autres couples. Mais beaucoup sont les jeunes Comoriens qui ne peuvent en aucun cas revenir aux Comores avec les jeunes filles malgaches. Certains gardent la relation avec la jeune femme en envoyant de l'argent et en effectuant des visites espacées. Et il y en a aussi ceux qui partent pour ne jamais revenir et ne donnent plus aucun signe de vie.

28 GUENIER (N.J) *les chemins de l'Islam à Madagascar, collection repères pour Madagascar et l'Océan indien, l'harmattan Paris 1994*

En revanche, la permanence de la rigidité de l'Islam est constatée par l'interdiction faite à une femme musulmane de se marier en aucun cas avec un non musulman. Ceci explique la rareté voire même l'inexistence du mariage d'une femme comorienne et d'un homme malgache. Le Coran est très strict sur cette question et ceci dans le but de préserver la continuité de la culture musulmane. Evidement, si on permet à ces femmes musulmanes de s'envoler avec des non musulmans, la génération future ne sera plus musulmane du fait de l'application universelle de la règle de l'autorité paternelle. Mais seules les femmes métisses qui ont la possibilité de braver cette règle. En effet, à cause de leurs doubles identités, elles pourront adopter l'autre religion non musulmane mais seulement si cette religion admet l'union matrimoniale avec celle de leurs futurs époux.

Il est donc évident que c'est la pratique religieuse qui explique cette union à sens unique puisque la reconversion est inconcevable aussi bien dans le christianisme que pour les Musulmans.

Selon Ali 1ZOUDINE étudiant au département Droit de la faculté de DEGS, « *tout comorien est né musulman et mourra musulman. La reconversion est le fait de certains délinquants vont tôt ou tard être punis par Allah* ».

Aussi cette modération de l'Islamisme comorien se manifeste par la faveur accordée aux étudiants préparant des examens et aux voyageurs lors du « ramadan ». Ces gens peuvent boire et manger pendant cette période. Mais ce degré de rigidité des règles religieuses varie aussi d'une communauté à l'autre au sein de la population chrétienne de la grande île.

Section II LES EXIGENCES DU CHRISTIANISME

En autorisant le christianisme, la reine RANAVALONA ne savait pas qu'elle ouvrirait une double porte : celle du Royaume de Dieu et celle de l'administration coloniale. Depuis, le protestantisme, le catholicisme, l'anglicanisme et le luthéranisme sont devenus des religions institutionnelles. A l'heure actuelle, nul ne peut nier l'émergence de tous côtés des différentes branches de la religion chrétienne appelées communément « sectes ». Toutes ces subdivisions de la communauté chrétienne de Madagascar s'efforcent toutes de rassembler le plus des fidèles possibles et a fortiori faire en sorte que ces fidèles ne se reconvertisse pas dans d'autres branches. D'où la prudence affichée par la plupart de ces églises chrétiennes quand il s'agit de « se lier » avec des personnes extérieures au groupe religieux en question.

D'une manière générale, on estime que la moitié des Malgaches fréquentent les temples et les églises. Mais dans les zones rurales, l'immense majorité de la population pratique encore le culte des ancêtres sans oublier la progression numérique des musulmans ou encore le syncrétisme (fusion des deux ou plusieurs doctrines) affiché par bon nombre des malgaches.

Mais à Antananarivo, la prépondérance de la communauté chrétienne est une réalité. Les protestants et les catholiques sont les plus nombreux. Et comme l'islamisme, le christianisme d'aujourd'hui éprouve de plus en plus de souplesse dans ses règles internes. L'élève pasteur que nous avons interviewé avance l'idée selon laquelle : « *Hentitra anie ny tenin 'Andriamanitra amin 'ny tsy tokony hivadihana finoana ary raha nanaraka tsara ny tantaran 'ny soratra masina isika dia anisan 'ny antony namonoana an' i Jesosy Kristy dia ny tsy nanekeny hatramin 'ny farany ny hivadika amin 'ny finoany. Tokony alaintsika zanak 'olombeleona tahaka izany toetra nasehon 'ny Tompo izany. Ankehitriny anefa dia efa misy dia misy tokoa ny fiangonana no manaiky io toe-javatra anankiray io. Ary efa nohalefahana izatsizy ny fepetran'ny fiangonana ohatra tamin'ny nametrahana ny firaism-pinoana. Efa tsy sarotra intsony arak 'izany ny fanambadiana ho an 'ny olona izay voafaritr 'io firaism-pinoana io satria ireo fiangonana efatra ireo dia iaraha-manaiky fa mijoro amina foto-kevitra iray na dia misyfahasamihafana kely aza* ».

Donc, la reconversion qui était jadis impensable et possible de sanction très sévère est devenue réalisable. L'alliance avec une personne d'autre confession est désormais possible après l'instauration de l'œcuménisme. Pourtant cette sorte de compromis ne peut pas dépasser le cadre de la communauté chrétienne regroupée au sein du FFKM (Fikambanan'ny Fiangonana Kristianina eto Madagasikara) et ne concerne nullement les « sectes », les adventistes, la religion musulmane, l'orthodoxie, le bouddhisme, Le mariage entre catholique et protestant peut être célébré aussi bien par un curé que par un pasteur ou même avec les deux à la fois. Et l'union est ici à double sens c'est-à-dire que l'alliance ne comporte pas une considération de sexe et que l'église autorise la liaison de l'homme ou de la femme avec une personne d'autre confession sous réserve de faire partie du regroupement œcuménique.

Mais l'alliance avec un individu non chrétien pose quelques problèmes pour ces dirigeants religieux et la famille des concernés.

Pour ces dirigeants, y compris l'élève pasteur, leur souci se concentre surtout sur le « *risque de basculement de la génération future dans la religion non chrétienne de l'un des époux surtout lorsque se joue l'autorité paternelle* ». C'est pour ça qu'ils sont plus souples à l'égard des hommes par rapport aux femmes.

Concernant les familles, elles redoutent la disparition de la culture familiale et l'éducation de l'enfant. Comment procède-t-on pour célébrer le mariage d'un homme malgache protestant avec une comorienne musulmane ? De quelle manière va être éduquée des enfants ? Alors que nous avons déjà vu que la reconversion est impossible dans la culture islamiste et que l'église protestante ne va pas laisser facilement un de ses fidèles basculer vers l'islamisme.

C'est un problème complexe auquel on n'a pas encore de véritable solution du moins pour le moment. Encore que cet œcuménisme qui permet plus d'ouverture à des fidèles est aujourd'hui victime d'une volonté d'hégémonie non avouée et des clivages apparaissent entre catholiques et protestants qui s'accusent mutuellement de prosélytisme.

En plus, le FFKM subit en ce moment des critiques acerbes de la part de certains politiciens pour le rôle qu'il a joué concernant le dénouement de la crise 2002.

CONCLUSION

Nous avons donc vu que l'étude que nous avons réalisée montre qu'une barrière se dresse entre ces deux communautés historiquement cousines et qu'elle est encore loin d'être anéantie. Le problème est en grande partie d'ordre psychologique puisqu'on a décelé de la part des deux parties une incapacité d'approche mutuelle. Malgré leurs vécus historiques communs, les Malgaches et les Comoriens semblent incapables de s'entendre socialement d'une façon harmonieuse et des attitudes antipathiques sont enregistrées chez les deux camps.

Pour les Comoriens, le « communautarisme » est presque le principe général si l'on se réfère au clivage régional qui sépare les Anjouanais d'une part et les Mohéliens et les Grands Comoriens d'autre part. En plus, la majorité de cette population comorienne est constituée par des jeunes étudiants sans expérience qui dépendent nécessairement des soutiens de leurs familles et qui ont du mal à s'intégrer dans la réalité socioculturelle de la capitale. Aussi, les mauvais souvenirs laissés par les événements de 1976 ne sont pas encore totalement disparus et servent d'alibi pour quelque groupe de personnes pour éviter les nationaux.

Pour les Tananariviens, des préjugés ont largement contribués à la détérioration de cette relation et impliquent certains comportements malsains. L'existence des têtes comoriennes aux côtés des Français durant la colonisation est parfois évoquée faussement pour expliquer certains actes antipathiques.

Des dirigeants politiques se proposent aujourd'hui d'instaurer un nouvel ordre mondial qui brisera toutes les barrières culturelles défavorables au développement de l'harmonie mondiale. Donc Madagascar et les Iles Comores doivent faire des croix sur leur passés pour établir une nouvelle base relationnelle axant sur un meilleur développement socio-économique. La C.O.I. ne doit pas non plus négliger l'importance de cette entente dans le cadre de son programme pour l'instauration d'une « Union des Etats de l'Océan Indien »

Aussi, les gouvernements réciproques doivent amplifier leurs efforts pour faire tomber cette « barrière ». Ils doivent s'unir pour mettre en place une entité qui va pencher sérieusement sur la question. Cette entité mixte va trouver des compromis pour faciliter les conditionnalités d'accès à ces deux pays et établir des projets spécifiques destinés à améliorer la qualité de la relation Comores- Madagascar telle l'indemnisation des victimes de 1976 par exemple.

Elle doit mettre en place des infrastructures nécessaires à l'implantation des jeunes étudiants et des stagiaires aussi bien Comoriens que Malgaches. Nous avons constaté récemment que le naufrage du ferry comorien « Samson » lors du passage du cyclone tropical « Gafilo » a causé pas mal de polémique dans la région de Majunga qui abrite bon nombre des Comoriens en état d' « effervescence » depuis l'incident. L'Etat comorien comme l'Etat malgache ne doivent non plus minimiser ces incidents susceptibles de dégénérer en situation conflictuelle et qu'il est indiscutablement vrai qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

VERIN (P) Arabes et Islamisés à Madagascar et dans l'Océan Indien, service général de l'information de la République Malagasy. Centre d'Archéologie de la faculté des lettres et des Sciences Humaines de l'université de Madagascar).

Geoffroy MORHAIN-Madagascar- Guides bleus- évasion -Hachette- Paris 1997.

R. RATSIVALAKA (G) Propositions pour une nouvelle problématique et approche de l'histoire moderne de Madagascar Mananjara Avril 1995

Annuaire des pays de l'Océan indien

LEVI-STRAUSS (C) l'identité Grasset et Fasquelle Paris 1975

L'archipel des Comores, cahiers d'Outre-mer 2 , Bordeaux, janv.-mars 1953

GUENIER (N.J) les chemins de l'Islam à Madagascar, collection repères pour Madagascar et l'Océan indien, l'harmattan Paris 1994

BERNARD (P), l'Immigration, le monde édition Marabout 1994

ROUBAUD (F) Identité et transition démocratique : l'exception malgache, Tsipika Harmattan 2000.

IBRAHIM K. (M), les Comoriens d'Antananarivo, structures et perception de la population malgache CRS 2000 (S 0107 SE)

FERREOL (G), NORECK (J.P), Introduction à la sociologie, 4^{ème} édition Armand Colin Pans 1996.

RAMAMONJISOA (J) Pseudo castes et séquelle de l'esclavage, Charmilles, avril 2002).

RAZAFIMPANAHANA (B) Attitude des Merina vis-à-vis de leur tradition ancestrale, thèse de doctorat de 3^{eme} cycle, faculté des Lettres et Sciences Humaines Antananarivo 1967

WARNIER (J.P), LABURTHE -TOLRA(P) Ethnologie et anthropologie collection premier cycle PUF 1993).

ROBINEAU (C) chargé de recherches à l'ORSTOM Paris 1967 in une étude d'histoire culturelle d'Anjouan

DUBOIS (R) L'identité malgache, la tradition des ancêtres Karthala 2002

TABLE DES MATIERES

<i>Matières</i>	<u>PAGE</u>
Introduction	
Première partie : Aperçu général de la communauté comorienne à Madagascar	7
Chapitre I Historique de la relation Comores-Madagascar	7
Section I Avant la colonisation	
Section II Historique de la relation Comores-Madagascar sous la colonisation et après l'indépendance de Madagascar	12
Section III Phase sombre des relations Comores-Madagascar (1975-1986) ...	15
Chapitre II Informations générales sur la population comorienne d'Antananarivo	16
Section I Données statistiques.....	16
Section II Caractéristique de la population comorienne d'Antananarivo.....	19
Deuxième partie : Les processus d'intégration des Comoriens à Antananarivo	21
Chapitre I Relation favorable et cohabitation normale	23
Section I Perception de la cohabitation par la communauté comorienne.....	23
Section II Ouverture de la population Tananarivienne	27
Chapitre II Persistance de quelques problèmes.....	29

Section I Rancœur laissé par l'invasion malgache au IXème siècle et séquelle de l'événement de 1976	29
Section II Régionalisme Merina.....	32
Section III Manque d'adaptation de la communauté comorienne	36
Section IV Intégration mal réussie	37
Troisième partie : L'union mixte	41
Chapitre I Union à sens unique	42
Section I Importance de l'influence matérielle	42
Section II Inégalité de l'offre et de la demande matrimoniale.....	44
Section III Différence socioculturelle	46
Chapitre II Importance de la religion	50
Section I L'islamisme typiquement comorien	51
Section II Les exigences du christianisme	52
Conclusion.....	55
Références bibliographiques	57

RESUME

La migration qui peut se définir comme un fait social des plus conformes à la nature et qui est aussi ancienne que l'espèce humaine est omniprésente dans toute société.

Elle engendre donc des rencontres culturelles qui comprennent les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société. Le cas de Madagascar et les Iles Comores peut être résumé dans cette article de Fanjanarivo Simonette du DMD (Dans les Médias du Demain n° 556 du 18/12/01 qui stipule clairement que « les Comoriens ne se sentent pas vraiment intégrés dans la société malagasy surtout au niveau de la capitale alors que les deux pays ont des relations de très longue date et que les Comoriens se considèrent comme des cousins des Malgaches »

Une simple observation nous permet de constater l'existence d'une sorte de barrière entre les deux camps. Presque pas d'union matrimoniale légale. Le cas d'un mariage entre Merina et Comorien est quasi inexistant. Serait-ce à cause de non proportionnalité de l'offre et de la demande matrimoniale ? Ou encore est-ce l'appartenance religieuse qui implique cette situation ? Ou même la différence socioculturelle entre ces deux pays ? Ces obstacles sont elles incontournables ? Existe-t-il d'autres facteurs ? Essayer d'analyser les fondements de ces affirmations et de répondre à ces nombreuses questions dans le but de dégager l'effectivité ou non de ces problèmes d'intégration et d'union constituent les objectifs de cette étude :

Concepts clés : Migration, échange culturelle, ethnocentrisme, coutumes et traditions, racisme, intégration, préjugés

Directeur de mémoire : Professeur RAJAOSON François